



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/40/PV.73  
18 novembre 1985

FRANCAIS

Quarantième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA SOIXANTE-TREIZIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York,  
le mardi 12 novembre 1985, à 15 heures

Président : M. de PINIÉS (Espagne)  
puis : M. MOSELEY (Barbade)  
(Vice-Président)

La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales [28] (suite) :

- a) Rapport du Secrétaire général
- b) Projet de résolution
- c) Rapport de la Cinquième Commission

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 15 h 25.

POINT 28 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES CONSEQUENCES POUR LA PAIX ET LA SECURITE INTERNATIONALES :

- a) RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL (A/40/709-S/17527);
- b) PROJET DE RESOLUTION (A/40/L.11);
- c) RAPPORT DE LA CINQUIEME COMMISSION (A/40/867)

M. SHELDON (République socialiste soviétique de Biélorussie)

(interprétation du russe) : A chaque session de l'Assemblée générale des Nations Unies, et à la quarantième en particulier, on parle beaucoup du haut de cette tribune de fidélité aux nobles idéaux ainsi qu'aux buts et aux principes de la Charte des Nations Unies. Néanmoins, il se produit encore des cas où, sur cette tribune, les milieux impérialistes et leurs partisans foulent au pied sans vergogne les principes de la Charte des Nations Unies et cherchent hypocritement à saper ses dispositions fondamentales.

La campagne de provocation qui se poursuit autour de la prétendue question afghane constitue une ingérence inadmissible dans les affaires intérieures de la République démocratique d'Afghanistan, est une violation flagrante de la Charte des Nations Unies. Le fait que l'on impose perversément l'examen de cette question en dépit des protestations justifiées de la République démocratique d'Afghanistan, que la délégation de la RSS de Biélorussie appuie fermement, est extrêmement dangereux et néfaste pour la cause de la paix. En effet, cela nous distrait de la recherche d'une solution pacifique de la situation créée par les forces de l'impérialisme et de la réaction dans l'Asie du Sud-Ouest et ne profite qu'à ceux qui tentent de s'arroger le droit de proclamer que tel ou tel gouvernement est légitime ou illégitime et de porter des jugements fondés sur leurs propres ambitions politiques.

M. Sheldov (RSS de Biélorussie)

Ecoutez attentivement ce que racontent ceux qui cherchent à exacerber les passions autour de cette question et vous comprendrez immédiatement que le but de ces actes de provocation, qui sont destinés à camoufler leurs objectifs véritables, est d'inverser la roue de l'histoire, de revenir en arrière et d'anéantir les acquis de la révolution de 1978 en Afghanistan.

Dans leurs interventions au cours de la présente session de l'Assemblée, les représentants de la République démocratique afghane ont déjà repoussé tous ces arguments. Avec éloquence et conviction, ils ont prouvé que le processus révolutionnaire en Afghanistan était irréversible. Le peuple afghan, né libre et indépendant, défend héroïquement sa révolution, prouvant ainsi qu'aucune force sur la terre ne pourra le contraindre à se détourner de la voie qu'il a choisie pour son bonheur et le bonheur des générations futures de la nation afghane. Ainsi qu'en témoignent les faits, c'est précisément cette politique, qui répond aux intérêts internes et extérieurs des peuples, cette politique de non-alignement, poursuivie par l'Afghanistan, sur la voie du progrès et de l'égalité sociale choisie par le peuple afghan, c'est justement cette politique qui rend fous ses ennemis. Telle est l'essence du problème, qui explique les campagnes de masse antiafghanes de provocation.

Dans ces campagnes lancées par les ennemis de l'Afghanistan, le ton est donné par les Etats-Unis d'Amérique, avec une insistance et une envergure croissantes. Deux mois après avoir accédé à son poste actuel, le chef de l'Administration de Washington s'est déclaré disposé à aider les contre-révolutionnaires afghans. Cette politique a été également confirmée par le Président des Etats-Unis dans son intervention à la session commémorative de l'Assemblée générale. Toutes ces promesses ne sont pas de vaines paroles. Elles sont concrétisées par des mesures tangibles.

Poursuivant leur guerre non déclarée contre l'Afghanistan et son peuple, les Etats-Unis et leurs alliés financent, arment et entraînent les contre-révolutionnaires afghans. Pour leur permettre de se livrer à des actes de provocation, de sabotage et d'assassinats de civils, les Etats-Unis ont déjà dépensé plus d'un milliard de dollars. Au début de l'année en cours, le Trésor américain avait déjà dépensé 280 millions de dollars à cette fin et 200 autres millions ont été alloués par d'autres qui prétendent soutenir la liberté afghane. Tout récemment, des crédits de 200 millions de dollars ont été accordés par le

M. Sheldov (RSS de Biélorussie)

Sénat à cette même fin. Selon la presse américaine, la CIA est en train de diriger contre l'Afghanistan la plus vaste opération secrète des Etats-Unis depuis la guerre du Viet Nam. Par conséquent, les Etats-Unis consacrent de façon permanente des fonds visant à mettre sur pied, à entraîner et à équiper les bandits contre-révolutionnaires d'armes des plus perfectionnées, y compris des missiles, en vue de lancer des opérations militaires contre la République démocratique d'Afghanistan.

Ainsi, le terrorisme est élevé au rang de politique d'Etat. Tout ceci s'accompagne de mouvements de propagande et, pour diverses raisons, d'une intense propagande antiafghane, elle aussi généreusement financée par des sources américaines.

Pourtant, aucun tour de passe-passe, de propagande, aucune pure calomnie ne peut camoufler la vérité au sujet des atrocités et des crimes en nombre croissant des bandes de contre-révolutionnaires qui se font appeler hypocritement les combattants de la liberté. Ces bandits répandent le sang d'enfants, de femmes, de vieillards, d'enseignants, d'hommes d'église, de centaines de personnes absolument innocentes.

Pour leurs prétendus hauts faits, ils sont payés au prix prévu dans la liste des crimes. Cinq à 7 000 afghanis sont payés pour le meurtre d'un soldat afghan, 10 à 15 000 pour l'assassinat d'un membre du parti, etc. Des données concrètes sur les dommages causés par les contre-révolutionnaires, tels que destructions ou incendies d'écoles, d'hôpitaux, de centres de santé et de coopératives paysannes, ont été communiquées par le représentant de la République démocratique d'Afghanistan, l'ambassadeur Zarif. Dans l'ensemble, selon des données officielles fournies par la République démocratique afghane, depuis le début de 1985, les dommages causés par ces bandits à l'économie du pays se montaient à plus de 35 milliards d'afghanis.

Telle est l'étendue de l'ignoble travail accompli par les prétendus combattants de la liberté qui, dans l'exécution de leurs actes criminels, utilisent diverses sortes d'armes, dont la marque d'origine a souvent été effacée. Mais ceci ne peut cacher le fait que chacun sait où ces armes ont été fabriquées et comment elles sont parvenues entre les mains de ces bandits, payées en dollars, en roupies pakistanaises, en yuans, etc.

M. Sheldov (RSS de Biélorussie)

Bien souvent, on utilise le Pakistan comme tremplin pour ces activités et comme refuge pour les bandes de contre-révolutionnaires. A l'heure actuelle, plus de 120 camps y sont basés, où sont entraînés les Douchmans afghans et où travaillent 300 conseillers américains. Leurs activités sont financées par des organismes américains ainsi que par l'aide militaire des Etats-Unis à Islamabad qui se monte actuellement à plus de 3 milliards de dollars. En outre, le Pakistan a reçu les catégories d'armes les plus perfectionnées, y compris de nouveaux missiles sol-sol, des fusées contre-avions, des aéronefs, des hélicoptères, des chars, de l'artillerie et une partie de ces armements sont retransmis aux Douchmans qui sont retranchés dans le pays.

L'importante aide militaire reçue par Islamabad peut être considérée comme une preuve flagrante du fait que la guerre non déclarée contre la République démocratique d'Afghanistan, menée depuis le territoire pakistanais, ne constitue qu'une partie du plan de grande envergure de Washington en vue de déstabiliser la situation dans l'ensemble de la région, de l'Asie méridionale au golfe Persique, menaçant ainsi les pays de cette partie du monde.

Il convient à cet égard de souligner qu'un poste de commandement central des Etats-Unis, SINCOM, a été établi au Pakistan dans la zone d'action duquel figurent 19 Etats d'Asie et d'Afrique, y compris l'Afghanistan. SINCOM a également sous sa responsabilité les forces de réaction rapides. Etant de plus en plus impliquées dans la guerre non déclarée contre la République démocratique d'Afghanistan, les autorités pakistanaises, avec une volonté digne d'une meilleure cause, cherchent à accuser l'Etat afghan épris de paix de l'accroissement des tensions dans la région. Mais en vain.

M. Sheldov (RSS de Biélorussie)

Le peuple afghan doit accomplir les tâches de la révolution d'avril dans une situation militaire complexe, difficile et tendue, durant une guerre non déclarée menée par les milieux impérialistes et leurs alliés contre la République démocratique d'Afghanistan. Les efforts déployés par le jeune Etat afghan libre et démocratique, qui s'oppose aux menées de l'impérialisme et de la réaction dirigées contre la révolution, visent à créer les conditions propices à une vie nouvelle. C'est ce que révèle le message de la Loya Jirgah adressé au Secrétaire général (document A/40/273). Ainsi qu'en témoignent les faits, au cours d'une période historique extrêmement brève, à la suite de la mise en oeuvre cohérente de réformes du régime foncier, des terres ont été distribuées à 320 000 familles. La part du secteur public dans l'économie nationale a augmenté de 20 p. 100. Une campagne d'alphabétisation a permis à plus d'un million de personnes d'apprendre à lire et à écrire. Le système d'enseignement a été étendu et le réseau d'établissements qui prodiguent des soins médicaux gratuits élargi.

La création de la Loya Jirgah dans les villages, provinces et régions urbaines a été un événement marquant dans l'histoire du pays et montre l'attention que l'avant-garde politique des masses laborieuses d'Afghanistan et le Parti démocratique afghan, qui célèbre son vingtième anniversaire, accordent à une participation accrue de la population à la conduite de l'Etat.

Nous devons aussi souligner la convocation de la Grande Assemblée, où toutes les couches de la population afghane et les différentes ethnies étaient représentées. Les travailleurs, les artisans et les paysans représentaient 60 p. 100 des membres et les représentants du clergé, de l'intelligentsia et des milieux du commerce, ainsi que des personnalités politiques et sociales éminentes constituaient le reste de l'assemblée. Dans leur message au Secrétaire général de l'ONU, 2 000 représentants de toutes les régions du pays ont réaffirmé le caractère pacifique de la politique étrangère de la République démocratique d'Afghanistan. Fidèle à cette politique, la République démocratique d'Afghanistan a poursuivi des efforts pour trouver une solution politique à la situation en Afghanistan. Les principes fondamentaux de ce règlement figurent dans les propositions de la République démocratique d'Afghanistan du 14 mai 1980 et du 24 août 1981. Elles ont un caractère complexe et couvrent tous les aspects de la situation en Afghanistan. Ces initiatives sont donc souples et réalistes, et prennent en considération la protection de la souveraineté nationale et en même temps les intérêts de tous les Etats de la région.

M. Sheldov (RSS de Biélorussie)

Appuyant cette approche constructive, la délégation biélorussienne, tient, une fois de plus, à déclarer catégoriquement qu'elle continue d'appuyer fermement la cessation entière, inconditionnelle et garantie de toute ingérence extérieure, armée ou autre, dans les affaires intérieures de l'Afghanistan et la création de conditions propres à empêcher une telle ingérence à l'avenir. Nous appuyons la normalisation des relations entre le Pakistan et l'Iran et la République démocratique d'Afghanistan. C'est là la voie qu'il faut suivre pour trouver une solution au problème - et non pas lancer des campagnes de propagande aux Nations Unies.

Le moment est venu de mettre un terme à toute tentative d'utiliser les Nations Unies pour s'ingérer dans les affaires intérieures d'autres Etats et peuples. Nous devons insister énergiquement pour que soient pleinement respectées les dispositions de la Charte des Nations Unies et la résolution adoptée à la trente-neuvième session de l'Assemblée générale intitulée "Inadmissibilité de la politique de terrorisme d'Etat et de toute action des Etats visant à saper le régime politique et social d'autres Etats souverains". (résolution 39/159)

Ainsi qu'il est souligné dans la Déclaration des Etats parties au Traité de Varsovie, adoptée lors de la Conférence au sommet du Comité consultatif politique en octobre dernier, à Sofia, "nul ne doit porter atteinte au droit souverain de tout peuple de vivre et de travailler dans le système social et politique qu'il a librement choisi".

La République démocratique afghane a participé honnêtement, sincèrement et constructivement aux pourparlers de Genève, par l'intermédiaire du représentant personnel du Secrétaire général, pour parvenir à un règlement politique. Ainsi qu'il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général :

"Les deux parties aussi sont de plus en plus fermement convaincues qu'un règlement négocié est le seul moyen d'arriver à la paix en Afghanistan."

(A/40/709, par. 2)

La position de la partie afghane en faveur des négociations a été réaffirmée clairement et sans ambiguïté aucune à la présente session. Parlant notamment d'un règlement politique de la situation afghane, le Ministre des affaires étrangères de la République démocratique d'Afghanistan, le chah Mohammed Dost, a souligné dans son intervention devant l'Assemblée générale, le 22 octobre dernier que

M. Sheldov (RSS de Biélorussie)

"Les pourparlers directs sont certainement le meilleur moyen d'y parvenir.

De cette tribune, nous lançons un appel à nos voisins : rivalisons d'ardeur constructive en vue de bâtir nos pays et d'élever le niveau de vie de nos peuples. Nous les invitons à relever ce défi et à abandonner la voie de l'affrontement qui n'entraîne que malheur et gaspillage de ressources précieuses. Essayons cette approche et jouissons de ses avantages."

(A/40/PV.44, p. 91)

N'est-ce pas là une approche raisonnable, non seulement pour l'avenir de leur propre pays et de leur peuple mais également pour les peuples et les Etats de toute la région? N'est-ce pas un appel, conforme au principe consacré dans la Charte, "à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage"?

Il est grand temps de comprendre - si nous sommes réalistes - qu'il n'y a pas d'autre solution qu'un règlement politique du problème.

J'espère que les quelques pays qui votent en faveur des résolutions antiafghanes adopteront enfin une attitude réaliste et se souviendront des responsabilités qui leur incombent en vertu de la Charte - ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures d'autres Etats - et cesseront, que cela leur plaise ou non, d'apporter de l'eau au moulin de l'impérialisme et de la réaction, ces forces qui sapent les fondements de la paix et de la sécurité, entravent le progrès économique et social et empêchent les peuples de vivre comme ils l'entendent.

Telle est l'attitude de la délégation biélorussienne envers le projet de résolution A/40/L.11. Nous nous y sommes fermement opposés et nous voterons contre ce projet, parce que, comme d'autres projets antérieurs, il est privé de réalisme politique, il déforme et méconnaît les facteurs objectifs de la situation et ne prend en considération ni les intérêts légitimes de la République démocratique d'Afghanistan ni ses initiatives constructives.

M. FERM (Suède) (interprétation de l'anglais) : Nous avons célébré, il y a quelques semaines, le quarantième anniversaire des Nations Unies et tous les orateurs, successivement, ont saisi cette occasion pour réaffirmer qu'il fallait que les Etats Membres respectent scrupuleusement les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Dans le monde d'aujourd'hui, peu de mesures seraient plus appropriées pour conduire à la réalisation de ces nobles objectifs qu'une décision, prise par l'Union soviétique, de retirer ses troupes de l'Afghanistan. Une telle initiative de la part de l'Union soviétique contribuerait également, de l'avis de mon gouvernement, à relâcher considérablement la tension dans le monde. Cette décision aurait non seulement une incidence sur les relations entre les deux grandes puissances, mais lèverait les craintes et les appréhensions de beaucoup de pays plus petits qui considèrent l'application universelle du droit international comme une garantie importante de leur souveraineté et de leur intégrité territoriale propres.

L'intervention armée soviétique en Afghanistan dure depuis six ans déjà. Pendant toutes ces années, elle a été condamnée à juste titre et sans équivoque par une majorité écrasante d'Etats Membres. Elle constitue une grave violation des règles fondamentales des relations internationales.

Les dispositions de la Charte des Nations Unies doivent guider toutes les nations dans leurs relations avec les autres pays. Et la situation est particulièrement grave lorsqu'un membre permanent du Conseil de sécurité, au lieu de donner le bon exemple, étale de façon flagrante sa puissance militaire en essayant de subjuguier un peuple pauvre dans un petit pays voisin. La seule façon pour l'Union soviétique de s'acquitter de ses obligations juridiques et morales est de retirer rapidement ses troupes de l'Afghanistan. Une telle action inspirerait le respect accru, si nécessaire, pour la primauté du droit dans les affaires internationales.

L'invasion soviétique de l'Afghanistan a engendré l'une des pires tragédies humaines de notre époque. Selon le rapport établi par le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme en Afghanistan, la situation a provoqué l'un des plus grands mouvements de réfugiés que l'histoire ait jamais connu. On peut dire que près d'un tiers de la population afghane a été forcé de fuir ses foyers et son pays et de se réfugier dans les Etats voisins. Le Pakistan et l'Iran dont dû affronter un problème de réfugiés aux proportions gigantesques. Mais les deux pays ont fait preuve d'une grande générosité en acceptant et en aidant ces réfugiés.

M. Ferm (Suède)

Dans le cas du Pakistan, le conflit en Afghanistan et la situation des réfugiés a causé une autre grande difficulté. Ces dernières années l'intégrité territoriale du pays a été violée gravement, à maintes reprises, et ces violations ont fait de nombreuses victimes.

La communauté internationale a déployé des efforts énormes pour soulager les souffrances du peuple afghan et pour aider les pays voisins à cet égard. Je souhaite réitérer la reconnaissance de mon gouvernement au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et aux organisations non gouvernementales pour les activités humanitaires qu'ils ont organisées.

Le Gouvernement suédois est un ferme partisan de ces programmes et il octroie des contributions substantielles aux divers efforts humanitaires. Il est important qu'une plus grande assistance humanitaire internationale soit apportée aux victimes du conflit, en particulier aux groupes les plus vulnérables du peuple afghan.

Mon pays a une longue tradition d'appui vigoureux au respect des droits de l'homme et des droits humanitaires dans les conflits armés. C'est pourquoi je voudrais déclarer que mon gouvernement condamne les violations flagrantes des droits de l'homme ainsi que d'autres violations du droit international qui ont été constatées en Afghanistan. Certaines de ces violations ont été décrites dans le rapport sur les droits de l'homme en Afghanistan que j'ai déjà mentionné. Ce rapport apporte des preuves irréfutables que le peuple afghan a enduré des souffrances et des épreuves indicibles. Le Rapporteur spécial a signalé la destruction délibérée de cultures, l'emploi de mines antipersonnel et de ce que l'on appelle les bombes-jouets. Il a signalé les sévices, les tortures et tous les traitements destinés à victimiser la population civile, dont un grand nombre de femmes et d'enfants.

Il y a un an, au cours du débat sur ce point, j'ai signalé que le droit international coutumier et les conventions internationales énoncent des principes établis pour empêcher certaines formes de guerre aveugle, telles que les bombardements de zones et l'emploi de certaines armes particulièrement inhumaines dans un environnement civil. Je souhaite rappeler à l'Assemblée que l'Union soviétique, qui est signataire des traités en question, a, en fait, commis de graves violations du même droit international à l'élaboration et à la codification duquel elle a activement participé.

M. Ferm (Suède)

Ma délégation votera à nouveau pour le projet de résolution dont nous sommes saisis. Il contient les éléments nécessaires à une solution juste : toutes les forces étrangères doivent être retirées de l'Afghanistan; le droit du peuple afghan de décider de sa propre forme de gouvernement doit être respecté; la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan doivent être sauvegardées; et les millions de réfugiés afghans doivent pouvoir retourner dans leurs foyers en toute sécurité et dans l'honneur.

Se fondant sur ces principes, le Secrétaire général a entrepris, en vue de parvenir à une solution pacifique du différend, des efforts que mon gouvernement appuie pleinement.

Mon gouvernement estime que la situation en Afghanistan s'aggrave encore. Les tentatives diplomatiques faites pour résoudre le problème échoueront tant que l'Union soviétique poursuivra son agression contre le peuple de l'Afghanistan. Le retrait des forces soviétiques de l'Afghanistan est donc urgent. Il conduira à une réduction des tensions et à un renforcement de la confiance dans les affaires du monde. Et surtout il donnera enfin au peuple de l'Afghanistan la possibilité de vivre dans la paix!

M. TSVETKOV (Bulgarie) : Cette année encore l'Assemblée générale a été amenée à se lancer dans une polémique infructueuse sur la question dite de "La situation en Afghanistan". La République populaire de Bulgarie y voit encore une tentative d'ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat souverain Membre des Nations Unies et une manière de détourner l'attention de l'Organisation des vrais problèmes générateurs de dangers pour la paix et la sécurité internationales.

Un de ces problèmes qu'il convient d'appeler par son vrai nom est précisément la poursuite d'une guerre non déclarée contre cet Etat, une guerre menée avec acharnement et sans compromis par les forces alliées de l'impérialisme, de la réaction régionale et de la contre-révolution afghane, source unique de la situation dangereuse que cette région connaît actuellement.

M. Tsvetkov (Bulgarie)

Il est donc normal de ne pas s'attendre à parvenir au règlement juste et pacifique si nécessaire du problème par des encouragements à l'agresseur et par des attaques contre la victime de l'agression.

L'historique de la question est bien connu. En avril 1978, le peuple afghan a réalisé dans les faits son droit inaliénable de disposer seul de sa destinée. Sous la direction du parti populaire démocratique afghan, la révolution nationale démocratique a porté un coup mortel à l'ancien système féodal et a créé les débuts d'un processus de transformations socio-économiques profondes. Les Afghans sont en train de poser les bases d'une industrie nationale moderne et de réaliser avec succès la réforme agraire et hydrique; 250 unités industrielles modernes ont été mises en service; plus de 312 000 familles rurales ont reçu gratuitement des terres. L'analphabétisme est en voie d'élimination rapide et le pays est doté d'un vaste réseau de santé publique. Ces changements positifs dans la vie du pays sont de plus en plus caractéristiques pour l'ensemble de la République et sont salués par les vastes couches populaires.

La masse des travailleurs participe d'une manière toujours plus active à la vie socio-politique et à la gestion du pays. L'illustration la plus éloquente de cette tendance est fournie par les premières élections municipales démocratiques dans l'histoire de l'Afghanistan. Aux conseils locaux du pouvoir populaire sont élus des ouvriers, des paysans, des intellectuels, des représentants de tous les groupes ethniques. Cette immense acquisition de la révolution d'avril est une acquisition historique du peuple afghan tout entier.

La République populaire de Bulgarie, liée à la République démocratique d'Afghanistan par des relations d'amitié et d'entraide, est très heureuse de ces succès et elle est certaine que chaque année de liberté les fera s'accroître.

Cependant, des obstacles énormes sont dressés devant ce processus. A mesure que les succès du peuple afghan dans l'édification de la société nouvelle et dans la sphère économique et culturelle se font plus grands, plus perfides et impitoyables deviennent les actions des ennemis de la république. Des groupes de bandits munis des armes les plus sophistiquées : lance-fusées, bazookas, mitrailleuses lourdes, mines, substances toxiques, fusées sol-air, fusées antichars, ainsi qu'armes légères les plus modernes franchissent sans cesse les frontières du pays et pénètrent à l'intérieur. Ils attaquent les villes et les

M. Tsvetkov (Bulgarie)

villages, les routes et les cols de montagne. Les actes terroristes commis contre des écoles, des hôpitaux, des mosquées, etc., s'accompagnent de massacres de civils : médecins, enseignants, ouvriers qualifiés et cadres techniques. Il n'est pas étonnant que les victimes soient précisément les porteurs de la science, du progrès et de l'espoir aux masses populaires tenues pendant des siècles dans l'ignorance et sans droits. Aux pertes irréparables en vies humaines causées par les bandits s'ajoutent des dommages matériels se chiffrant à ce jour à 35 milliards d'afghanis, soit plus de 800 millions de dollars.

Les actes criminels des contre-révolutionnaires armés et formés dans près de 150 camps spéciaux situés en majorité en territoire pakistanais sont orchestrés et financés par des pays occidentaux bien connus. En tête de liste figurent les Etats-Unis dont l'assistance aux "douchmans" - c'est ainsi que le peuple appelle les bandits - s'élève à 625 millions de dollars en six ans. Rien que pour cette année les armes et munitions fournies se montent à plus de 500 millions de dollars. Des sommes considérables sont aussi allouées pour des actes terroristes par d'autres pays à régimes conservateurs. Au total, cette assistance se rapproche du budget militaire annuel d'une puissance européenne moyenne. Voilà le portrait des rebelles afghans "pauvres et abandonnés" dont la presse occidentale se préoccupe tant.

C'est un tableau classique que nous observons. Il n'y a pas eu de pays qui se soit engagé sur la voie de l'indépendance nationale et du progrès social et qui ne soit devenu immédiatement la proie de tentatives de restauration de l'ordre ancien et de la dépendance coloniale. De nombreux Etats d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine peuvent le confirmer par leur propre expérience de guerres civiles provoquées par leur anciens maîtres. C'est une tactique vieille comme le monde, mais elle n'a permis à personne de faire revenir en arrière la roue de l'histoire.

La guerre non déclarée contre l'Afghanistan populaire s'accompagne d'une campagne de désinformation de l'opinion mondiale. L'objectif en est de déformer le caractère des transformations progressistes, de noircir l'aide que les pays socialistes et les forces démocratiques apportent à la jeune république. Le procédé n'est pas nouveau non plus. Rappelons-nous un instant comment la propagande capitaliste lançait des invectives contre les combattants pour la liberté de pays qui, indépendants aujourd'hui, occupent fièrement la place qui leur est due au sein de ce forum, le plus important au monde. On les appelait "agents

M. Tsvetkov (Bulgarie)

étrangers", on les taxait de terroristes et de barbares. Cette même propagande s'acharnait à calomnier aussi les pays socialistes. Parce qu'ils soutenaient sans réserve les mouvements de libération nationale, on les accusait de "semer le trouble international", "l'intervention" et "l'expansion". Le vocabulaire reste le même aujourd'hui encore et ceci apparaît clairement dans ce débat à inspiration artificielle. Mais personne ne saurait cacher la vérité : seuls les mercenaires de l'impérialisme et leurs inspireurs sont des terroristes et des interventionnistes, prêts à verser le sang à flot pour parvenir à reprendre leurs privilèges perdus et leurs positions stratégiques.

De tout ce qui se passe autour de l'Afghanistan pratiquement et de tout ce qui a été dit et entendu dans cette salle, une conclusion simple et non équivoque s'impose. Le peuple afghan traverse un moment crucial de son développement national. Sa situation devrait être comprise par tous ceux qui se sont inspirés et s'inspirent des idées de liberté, d'égalité, d'essor économique et culturel. La République démocratique d'Afghanistan est un Etat indépendant non aligné qui cherche à promouvoir ses relations avec tous les pays, avec ses voisins tout particulièrement, sur la base du respect mutuel et de la non-intervention dans les affaires intérieures. Ce pays a été l'objet d'un complot impérialiste. Il est l'objet d'une agression. Conformément à l'Article 51 de la Charte, il a usé de son droit légitime à l'autodéfense. Ce n'est pas la République populaire d'Afghanistan qui est à l'origine de la situation critique, mais tous ceux qui s'évertuent à former, armer et soutenir les bandes contre-révolutionnaires qui portent atteinte à la liberté et à l'intégrité territoriale de cet Etat et empêchent par tous les moyens l'aboutissement d'une solution politique pacifique.

La République populaire de Bulgarie, qui insiste inlassablement en faveur d'une telle solution, reste persuadée qu'il n'existe pas de problème international ou régional qui ne puisse être réglé ainsi. Pour y arriver, il faut que prévalent le réalisme, le sens de la responsabilité et la bonne volonté politique de la part de toutes les parties intéressées. Le Gouvernement afghan fait preuve d'une telle bonne volonté politique. Un témoignage concret de cette volonté est constitué par les initiatives en matière de politique étrangère de Kaboul de mai 1980 et août 1981 formulant les principes essentiels du règlement pacifique du conflit dans cette région.

M. Tsvetkov (Bulgarie)

La République populaire de Bulgarie suit attentivement les efforts déployés par le Secrétaire général et par son représentant personnel, M. Cordovez. Ils sont méritoires et doivent être encouragés. La délégation bulgare voit dans ces efforts le rôle positif possible de l'Organisation pour le rétablissement de la sécurité et de la paix dans la région. En même temps, nous attendons de cette entremise qu'elle conduise à des pourparlers directs entre l'Afghanistan et le Pakistan, sans lesquels il serait impossible d'atteindre le règlement juste et durable que l'on souhaite, en conformité avec les intérêts du peuple afghan et de ses voisins. Nous jugeons comme encourageant le fait que la majorité des orateurs qui ont pris part au débat général, ainsi que de nombreux délégués qui ont parlé sur ce point de l'ordre du jour, aient fait appel à un règlement pacifique du problème. Pour un tel règlement il est très important que les deux parties directement intéressées fassent preuve d'une bonne volonté politique, comme cela a été relevé dans le rapport du Secrétaire général à ce sujet, document A/40/709.

Telles sont les considérations de ma délégation sur la question dite de la situation en Afghanistan. Le projet de résolution présenté à ce propos reflète, malheureusement, une interprétation fautive de la situation réelle. Il ne fait aucun cas des prérogatives légitimes du Gouvernement afghan, il porte atteinte de manière inadmissible au statut international de l'Afghanistan et légalise l'intervention ennemie dans les affaires intérieures de ce pays. Le texte en question ne peut servir la loi internationale, encore moins les intérêts du peuple afghan ou la cause de la paix et de la sécurité dans cette partie de l'Asie et dans le monde. Voilà pourquoi, mon pays votera contre ce projet de résolution.

Comme jusqu'à présent, la République populaire de Bulgarie n'épargnera aucun effort pour aider à la recherche d'une solution juste, efficace et durable, une solution qui ne manquera pas d'influer positivement sur la situation dans cette partie du monde et sur le climat international dans son ensemble.

M. KURODA (Japon) (interprétation de l'anglais) : Près de six ans après son invasion de l'Afghanistan, l'Union soviétique continue de maintenir dans ce pays un nombre élevé de troupes. L'Union soviétique affirme que l'ingérence d'autres pays prolonge le combat, mais la communauté internationale sait qu'en fait c'est le peuple afghan qui s'oppose farouchement à l'occupation militaire soviétique et à son ingérence dans les affaires du pays. Bien que le combat ait fait de nombreuses victimes, le peuple afghan reste ferme dans sa résistance et continue de mener une lutte armée efficace dans tout le pays. La volonté du peuple afghan ne saurait être écrasée par des moyens militaires.

M. Kuroda (Japon)

La situation en Afghanistan a exacerbé les tensions dans toute la région. Au cours de cette dernière année, de nombreuses attaques ont été lancées contre le territoire pakistanais en violation de la souveraineté de ce pays et au prix de nombreuses vies innocentes. Le Japon a réitéré à plusieurs reprises son appel demandant la cessation immédiate de ces attaques contre le territoire pakistanais.

Au cours des délibérations sur le problème afghan dans des instances internationales comme les Nations Unies, les conférences des pays non alignés, et l'Organisation de la Conférence islamique, la communauté internationale a exprimé clairement et sans ambiguïté son indignation devant la politique et les actions soviétiques en Afghanistan. Le vote sur les résolutions de l'Assemblée générale montre que les critiques dont fait l'objet l'Union soviétique ne cessent d'augmenter d'année en année.

L'Union soviétique ne doit pas rester intransigeante. Elle doit inverser sa politique militaire agressive et entendre les appels de la communauté internationale en faveur d'un règlement pacifique.

Le Gouvernement japonais continuera d'exiger que l'Union soviétique mette fin immédiatement à son intervention en Afghanistan, qui contrevient à la justice et au droit international, et en retire immédiatement ses troupes. La situation doit être résolue conformément au principe de la non-ingérence et du respect du droit à l'autodétermination. C'est au peuple afghan de décider de son propre système politique, économique et social à l'abri de toute coercition extérieure.

Le Japon appuie donc fermement le projet de résolution contenu dans le document A/40/L.11, qui confirme les principes fondamentaux d'un règlement pacifique du problème. Nous espérons que le projet de résolution sera adopté à une majorité écrasante comme l'ont été les résolutions présentées antérieurement sur cette même question.

Le Secrétaire général, avec le vif appui de la communauté internationale, a poursuivi ses précieux efforts en vue de trouver une solution politique au problème afghan. Nous sommes encouragés par son rapport, dans lequel il est dit que les deux parties sont de plus en plus convaincues qu'un règlement négocié offre le seul espoir de voir s'instaurer la paix en Afghanistan. Il est particulièrement encourageant que, comme mentionné au paragraphe 13 du rapport du Secrétaire général, les Gouvernements des Etats-Unis et de l'Union soviétique aient confirmé qu'ils étaient favorables à un règlement négocié et à la poursuite des efforts du Secrétaire général. Ces efforts comprennent la visite, au mois de mai,

M. Kuroda (Japon)

dans la région de son représentant personnel, M. Diego Cordovez, et des efforts de médiation par des entretiens "séparés" qui ont eu lieu à Genève en juin et août, d'autres entretiens étant prévus en décembre. Mon gouvernement a suivi de près tous ces événements et espère sincèrement qu'ils porteront leurs fruits. Il considère la réunion au sommet qui va avoir lieu entre les dirigeants des Etats-Unis et de l'Union soviétique comme l'occasion de donner un nouvel élan aux entretiens "séparés" de décembre. Le Japon croit que tous ces efforts doivent se fonder sur les résolutions adoptées par l'Assemblée générale. De toute évidence, le facteur le plus important est le retrait complet des troupes soviétiques d'Afghanistan.

Le peuple afghan continue de fuir vers les pays voisins. Environ 2,5 millions de personnes auraient déjà cherché refuge au Pakistan. Ce chiffre représente 15 p. 100 de l'ensemble de la population afghane. En outre, il y aurait 1,8 million de réfugiés afghans en Iran. En raison des combats âpres qui se poursuivent sans relâche rien ne laisse présager leur rapatriement.

M. Kuroda (Japon)

Les Afghans réfugiés au Pakistan représentent la plus grande concentration de réfugiés au monde. Cette situation non seulement impose un fardeau énorme au Pakistan mais représente également un grave élément de déstabilisation dans la région. Mon pays compatit aux nombreuses difficultés auxquelles est confronté le Pakistan qui doit accueillir un si grand nombre de réfugiés, et nous rendons hommage au Gouvernement pakistanais pour les efforts humanitaires qu'il a faits en vue de faire face à la situation. Le Japon, quant à lui, a coopéré largement et activement aux activités de secours en faveur des réfugiés afghans au Pakistan par l'intermédiaire du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et du Programme alimentaire mondial, ainsi que d'autres organisations. Le Japon a l'intention de poursuivre cette coopération pour des raisons humanitaires ainsi que pour des raisons qui tiennent à la paix et à la stabilité dans la région. Le Japon vient également en aide aux réfugiés afghans résidant en Iran.

Le Gouvernement japonais demande à nouveau instamment à l'Union soviétique d'écouter les appels par lesquels, depuis six ans, la communauté internationale l'invite à retirer ses troupes sans retard.

Le Japon est fermement convaincu que seul un règlement qui soit entériné par le peuple afghan et assure pleinement son droit à l'autodétermination permettra d'instaurer une paix et une stabilité durables en Afghanistan. De concert avec la majorité des pays du monde qui partagent notre conviction, nous avons l'intention d'oeuvrer en vue du retrait rapide et complet des troupes soviétiques d'Afghanistan, du rétablissement de son statut d'Etat indépendant et non aligné, du rétablissement du droit du peuple afghan de décider lui-même de son propre destin et de la création des conditions voulues pour permettre aux réfugiés afghans de retourner dans leurs foyers en toute sécurité et dans l'honneur.

M. MOUMIN (Comores) (interprétation de l'anglais) : Six années se sont écoulées alors que, par six fois, nous avons débattu de la question et que six résolutions exigeant le retrait des forces étrangères de l'Afghanistan ont été adoptées par notre assemblée. Cependant, le sort du peuple afghan n'en a pas, pour autant, été amélioré, la seule différence étant que sa situation en ce qui concerne les droits de l'homme s'est détériorée de façon dramatique sans que l'on puisse espérer une quelconque amélioration à cet égard dans l'immédiat.

On nous a informés à la fin de décembre 1979, lorsque les forces soviétiques venaient d'envahir le territoire de leur voisin, l'Afghanistan, que celles-ci avaient été appelées par Amin, qui était alors le Président de l'Afghanistan, en

M. Moumin (Comores)

vertu du Traité d'amitié conclu en 1978. Quelques jours après l'arrivée des forces en Afghanistan, le principal témoin, Amin, fut tué, et nous n'avons plus personne depuis qui puisse nous permettre de contrôler la véracité des faits qui nous sont rapportés.

Pourquoi ces forces ont-elles été appelées? "Pour défendre l'intégrité territoriale et l'indépendance de l'Afghanistan menacées par ses voisins", nous a-t-on dit. Pendant six ans, nous avons attendu que l'on nous révèle les noms des pays qui menaçaient la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan. Six années se sont écoulées, et aucune invasion de l'extérieur n'a eu lieu, si ce n'est celle dont nous avons été les témoins et qui a été menée par plus de 120 000 soldats soviétiques. Au début de cette invasion, certains d'entre nous avaient naïvement cru, comme on nous le racontait, que les forces étaient entrées dans le pays pour le défendre. Mais chacun d'entre nous a fini par comprendre, avec indignation, qu'au lieu de défendre et d'essayer d'unifier le peuple de ce pays jadis pacifique, ces forces perpétreraient une agression et des crimes odieux contre les masses en lutte et les pauvres civils de ce pays malheureux et mutilaient les jeunes avec des jouets piégés.

En 1980, dans les premiers jours de l'invasion, les combattants de la liberté afghans étaient tués par centaines par les forces d'invasion; à présent, ils sont tués par milliers et des millions d'autres sont contraints de fuir.

La délégation comorienne fait humblement remarquer que c'est là une façon peu commune de gagner l'amitié d'un peuple. L'aider à s'entretuer est compréhensible car cela fait partie du jeu ayant cours dans le monde où nous vivons, un monde où les armes doivent être vendues aux pauvres pour les rendre plus pauvres encore et où, selon les règles de ce jeu, ceux qui veulent dominer les autres doivent "diviser pour régner". Mais l'on ne peut imaginer qu'une superpuissance, à qui incombent l'obligation morale et la responsabilité de maintenir la paix mondiale, ait recours à sa puissance militaire pour détruire un peuple avec lequel l'histoire et la géographie l'ont unie pour l'éternité. C'est pourtant ce qui se passe et c'est cela qui est profondément décourageant.

Pourquoi détruire alors que l'on ne peut édifier? Pourquoi créer une animosité durable alors que l'on peut susciter des sentiments durables d'amour, d'amitié et de compréhension? Pourquoi user de ses forces et de son énergie pour engendrer la haine alors que ces mêmes forces et cette même énergie pourraient être utilisées à meilleur escient pour créer des conditions propices à l'unité et à une meilleure compréhension d'un peuple?

M. Houmin (Comores)

L'Union soviétique pense-t-elle pouvoir gagner cette guerre impie qu'elle mène contre le peuple afghan? A quel prix? Peut-elle se permettre d'être haïe à jamais par un peuple avec lequel la nature l'a contrainte de coexister? La grande révolution bolchévique ne nous a-t-elle pas enseigné une grande leçon - celle qu'un peuple en lutte ne peut qu'être toujours victorieux? Le cas de l'Afghanistan ne saurait être différent. Ne vaudrait-il pas mieux pour les futures générations de Soviétiques que les Afghans soient leurs amis plutôt que leurs ennemis?

Si nos alliés naturels pensent que la meilleure façon de se faire des amis c'est de tuer la moitié d'un peuple, nous devons reconnaître alors qu'ils ont une façon bien bizarre de procéder.

Ce débat sera le septième tenu sur la question de l'Afghanistan et, par six fois déjà, ma délégation et bon nombre d'autres ont condamné l'agression soviétique; mais la situation n'a fait que se détériorer. Par conséquent, la délégation comorienne est convaincue qu'il faut changer de tactique : l'on obtiendra peut-être ainsi des résultats.

Au lieu de nous contenter de condamner, nous devrions faire appel au sentiment de "fair-play" du peuple soviétique. Si l'Union soviétique a décidé de maintenir à jamais ses forces en Afghanistan et n'a aucune intention de permettre au peuple afghan de choisir sa propre voie, le moins qu'elle puisse faire alors c'est de cesser de tuer les Afghans et d'utiliser ses forces d'occupation et ses moyens de persuasion pour réconcilier les frères en lutte en Afghanistan. Si elle agissait ainsi, elle y gagnerait sûrement en fin de compte.

M. Moumin (Comores)

Le bombardement de villages par représailles et l'assassinat d'Afghans innocents par les forces aériennes soviétiques sont inacceptables et doivent cesser immédiatement.

Les peuples soviétiques sont de grands peuples; ils ont une longue histoire de grandeur. Or la plus grande vertu de la grandeur est la magnanimité. Le moment est donc venu de manifester cette magnanimité au profit du peuple afghan.

Quelles sont les répercussions politiques de l'intervention militaire soviétique en Afghanistan? Assurément, elle entraîne des conséquences néfastes sur la paix et la sécurité internationales. Elle a également des effets néfastes sur la détente et l'édification de la confiance dans les relations Est-Ouest. Et sa conséquence sociale est le problème humanitaire qu'elle provoque.

A la suite de l'intervention militaire soviétique de 1979, presque un tiers de la population afghane a été obligé de fuir le pays et de chercher asile dans les pays voisins, au Pakistan et en Iran. L'Iran a deux millions de réfugiés afghans et l'Etat frère du Pakistan en a plus de trois millions.

Le Gouvernement pakistanais, malgré ses maigres ressources, doit dépenser environ 400 millions de dollars chaque année pour que ces réfugiés puissent survivre au Pakistan. Cela a créé une lourde charge pour le peuple pakistanais dans ses efforts de développement économique.

Nous remercions les pays qui aident le Pakistan et leur demandons d'augmenter leur assistance humanitaire aux réfugiés afghans.

Il ressort clairement de ce que je viens de dire que très peu de progrès ont été réalisés dans la recherche d'une solution durable au problème afghan. Néanmoins, nous ne devons pas perdre espoir et nous devrions encourager les parties intéressées à parvenir à une solution définitive.

Les efforts déployés par le Secrétaire général des Nations Unies pour trouver une solution acceptable sont particulièrement louables, et l'Assemblée devrait l'encourager et lui demander de poursuivre ses efforts en vue de trouver un règlement politique global fondé sur les principes suivants : premièrement, retrait immédiat des troupes étrangères de l'Afghanistan; deuxièmement, respect du droit du peuple afghan de décider de sa propre forme de gouvernement et de choisir son système économique, politique et social sans ingérence, subversion, coercition ni contrainte extérieure de quelque forme que ce soit; troisièmement, respect de la

M. Moumin (Comores)

souveraineté, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et du statut de pays non aligné de l'Afghanistan; quatrièmement, création des conditions nécessaires au retour volontaire des réfugiés afghans dans leurs foyers dans la sécurité et dans l'honneur.

Nous croyons que les entretiens de Genève devraient chercher principalement à faciliter la cessation de l'intervention militaire soviétique, condition sine qua non du rétablissement de la paix en Afghanistan. Comme l'a dit le Secrétaire général dans son rapport,

"... un règlement négocié est le seul moyen d'arriver à la paix en Afghanistan. La paix, accompagnée comme elle devrait l'être d'une réconciliation nationale suffisante pour permettre au peuple afghan de décider de son propre avenir, ne peut être atteinte par des moyens militaires." (A/40/709, par. 2)

En terminant, à l'occasion du quarantième anniversaire des Nations Unies, ma délégation forme le vœu ardent qu'on pourra trouver une solution durable à ce problème et que ce sera la dernière fois que l'Assemblée examine cette question.

M. SAIGNAVONGS (République démocratique populaire lao) : Encore une fois, l'Assemblée générale est saisie de la question de la situation en Afghanistan. Telle est, à peu près, la phrase ou l'idée que l'on a pu relever dans les interventions de la plupart des délégations sur le point actuellement à l'examen. Cependant, dans ce chœur, il y a des notes discordantes. En effet, certains, surtout ceux qui sont habitués à organiser des spectacles à sensation ou qui sont animés de sentiments antirévolutionnaires, estiment que l'Assemblée générale devrait continuer à examiner cette question, car cela leur fournit l'occasion de désigner quelqu'un à la vindicte publique. D'autres, impressionnés par la politique du "gros bâton" de l'impérialisme ou mus par des velléités de se protéger contre une "menace communiste" imaginaire, se sont laissés entraîner dans le sillage de ce courant vindicatif. D'autres encore, lassés par la futilité de ces débats qui, au cours des années écoulées, n'ont, en aucune façon, contribué à la solution du problème, voudraient qu'on y mette un terme, car ils constituent une ingérence inadmissible dans les affaires intérieures d'un Etat Membre.

Quoi qu'il en soit, ce que personne ne peut nier, c'est que cet exercice a, chaque fois, engendré des polémiques et des discussions partisans.

M. Saignavongs (Rép. dém. pop. lao)

Si nous voulons vraiment et sincèrement contribuer de façon constructive à la solution de ce problème, nous devons l'examiner objectivement dans tous ses rapports de causalité et non pas, comme on a souvent tendance à le faire au cours de ces débats, regarder simplement ses effets sans chercher à en connaître les causes.

Jusqu'à présent, ma délégation a l'impression que nous sommes en train de discuter sur le sexe des anges. En effet, il ressort des débats au cours de ces deux jours, ainsi que du projet de résolution A/40/L.11, un certain nombre de notions et de leitmotiv qui appellent quelques remarques. Ma délégation ne voudrait en souligner que deux qui lui semblent déterminants.

En premier lieu, l'on prétend revendiquer pour le peuple afghan le droit de décider lui-même de la forme de son gouvernement et de choisir son système économique, politique et social sans ingérence, subversion, coercition ni contrainte de l'extérieur. D'une façon générale, tous les Membres de l'Organisation sont d'accord sur ce principe, mais le point de divergence réside dans la qualification du peuple afghan.

Nous savons tous que, dans les années 70, il y a eu un long processus révolutionnaire en Afghanistan par lequel le peuple travailleur afghan s'était élevé contre l'injustice sociale, l'obscurantisme, la tyrannie et l'oppression de l'ancien régime corrompu, et contre l'exploitation du peuple par les grands propriétaires terriens, les commerçants usuriers et les féodaux, afin de faire sortir le pays du sous-développement. Ce processus a été couronné par une brillante victoire au mois d'avril 1978, à la suite de laquelle un régime de démocratie populaire a été instauré, qui a reçu l'adhésion de toutes les couches sociales.

M. Saignavongs (Rép. dém. pop. lao)

Depuis lors, sous la direction du Parti populaire démocratique et du Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan, le peuple travailleur afghan s'est appliqué résolument à accomplir son oeuvre d'édification nationale en vue d'améliorer les conditions de vie de toute la population du pays. Un programme de réforme agraire et d'irrigation a été mis sur pied en faveur des paysans sans terre; le système de l'éducation et des soins de santé gratuits dans tous les établissements scolaires et hospitaliers de l'Etat a été établi; l'égalité complète entre l'homme et la femme dans tous les domaines des activités sociales est garantie et la lutte contre l'analphabétisme se poursuit sans relâche, sans parler des efforts déployés par le gouvernement en vue de développer l'infrastructure économique et industrielle du pays.

Certes, dans une telle transformation radicale de la société, il y a inévitablement des mécontents, voire même des opposants, surtout parmi ceux qui ont perdu leurs droits et privilèges, comme c'est le cas actuellement.

Ainsi, d'un côté il y a le peuple travailleur afghan, fort de 16 millions de personnes qui, sous la direction du Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan, est en train de se consacrer aux tâches d'édification et de défense nationales en vue de bâtir une société nouvelle; de l'autre, il y a une volée disparate de gens - particulièrement des féodaux, des grands propriétaires terriens, des dirigeants de l'ancien régime et des chefs religieux réactionnaires - qui ont trouvé refuge et soutien dans certains pays voisins et qui, nostalgiques de leurs privilèges d'antan, essaient par la terreur et la destruction de restaurer l'ordre ancien. Bref, il y a d'un côté une majorité écrasante qui oeuvre pour le bien commun et l'intérêt général et, de l'autre, une petite minorité qui lutte pour la restauration de ses privilèges et intérêts égoïstes.

Alors la question qui se pose est celle de savoir qui, compte tenu de cette réalité, est plus qualifié pour incarner le peuple afghan. En donnant la réponse correcte à cette question, le droit à l'autodétermination du peuple afghan, ainsi que la préservation de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance politique et du caractère non aligné de l'Afghanistan pour lesquels l'on s'inquiète tant - ou fait semblant de s'inquiéter - auront trouvé d'eux-mêmes une réponse appropriée en conséquence.

M. Saignavongs (Rép. dém. pop. lao)

Du reste, la République démocratique d'Afghanistan - incarnation du peuple révolutionnaire afghan - est Membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies, avec tous les droits et les obligations, sans aucune exception, que lui confère la Charte, y compris le droit de se défendre avec l'aide de ses amis. En cette qualité et à ce titre, sa souveraineté et son indépendance politique ne sont donc pas en cause. De même, la République démocratique d'Afghanistan est membre à part entière du Mouvement des pays non alignés, au sein duquel elle a toujours joué un rôle très actif pour en sauvegarder la quintessence. Son caractère de non-aligné reste donc intact.

Par conséquent, les insinuations contenues dans le projet de résolution A/40/L.11 sont tendancieuses, voire même calomnieuses à l'égard de ce pays.

En outre, on lance un appel en faveur d'un règlement politique de la situation en Afghanistan. Pour être plus exact, on aurait dû dire la situation autour de l'Afghanistan.

De toutes les notions avancées par les diverses délégations, c'est la plus intéressante et c'est aussi le noeud gordien du problème. En principe, tout le monde est en faveur d'un règlement politique, mais seul le degré de sincérité de cette profession de foi varie d'une délégation à l'autre. Les uns sont vraiment animés par le désir sincère d'y parvenir tandis que pour d'autres ce ne sont que des paroles, leur but étant de leurrer l'opinion publique internationale. Mais lorsqu'il faut venir vraiment s'asseoir autour de la table des négociations, ils se dérobent. Ils ont déjà adopté la même attitude pour le règlement de la situation en Amérique centrale, en Afrique australe, au Moyen-Orient ou dans d'autres régions. Quoi qu'il en soit, la question primordiale qui se pose ici, à notre avis, est celle de savoir sur quelle base négocier et quelles en sont les conditions.

Les auteurs du projet de résolution A/40/L.11 ont formulé un certain nombre de propositions dont la plupart, par leur manque de réalisme et leur présentation superficielle et unilatérale de la situation autour de l'Afghanistan, sont très négatives.

Pour sa part, la République démocratique d'Afghanistan a proclamé un certain nombre de mesures concernant le rapatriement des réfugiés et avancé plusieurs initiatives pour normaliser les relations avec ses voisins.

M. Saignavongs (Rép. dém. pop. lao)

Concernant le retour des réfugiés, le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan a déclaré qu'en vertu de l'amnistie générale qu'il a annoncée le 1er janvier 1980, les Afghans qui, pour une raison ou une autre, restent temporairement dans les pays voisins peuvent rentrer dans leur pays, que leur liberté et leur immunité seront pleinement garanties qu'ils pourront choisir librement leur domicile et leur emploi et que le gouvernement leur fournira toutes les facilités nécessaires à cet égard. Ainsi, comme on peut le voir, le retour des réfugiés afghans dans leurs foyers ne devrait en principe poser aucune difficulté, à condition que ce soit un retour pacifique. Du reste, le Gouvernement afghan avait même lancé un appel aux autorités pakistanaïses et à celles des autres pays voisins pour qu'elles facilitent le libre retour de ces personnes. Par conséquent, le mieux qu'on puisse faire en faveur de ces gens est que les autorités en question répondent sincèrement et positivement à l'appel du Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan.

Pour ce qui est du règlement politique de la situation, le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan avait, en mai 1980 et en août 1981, proposé aux Gouvernements de la République islamique d'Iran et du Pakistan des négociations en vue de normaliser et de développer ses relations avec eux.

Comme on le sait, c'est à la frontière de l'Afghanistan avec certains de ses voisins, en particulier avec le Pakistan, que la tension règne du fait des activités hostiles des contre-révolutionnaires afghans qui ont trouvé refuge dans ce dernier pays. Le Pakistan s'inquiète pour sa sécurité. Nous le comprenons, comme nous comprenons aussi la crainte de l'Afghanistan pour sa propre sécurité. Les propositions de la République démocratique d'Afghanistan sont constructives et réalistes. Elles tiennent compte des intérêts légitimes de chaque partie. L'essentiel, pour l'instant, est de dissiper la méfiance que chaque partie éprouve à l'égard de l'autre, et le meilleur moyen pour y parvenir est le dialogue direct entre les parties. Seul le dialogue direct, franc et sincère, permet aux interlocuteurs d'avoir une meilleure compréhension mutuelle et, par la suite, de trouver ensemble une solution mutuellement acceptable de la situation.

Sans doute, pour l'instant, il semble qu'il soit encore difficile pour certaines des parties d'accepter des rencontres directes. C'est pourquoi ma délégation apprécie les efforts que le Représentant spécial du Secrétaire général

M. Saignavongs (Rép. dém. pop. lao)

des Nations Unies a déployés en tant qu'intermédiaire dans les entretiens séparés entre les ministres des affaires étrangères de l'Afghanistan et du Pakistan, efforts qui ont été très utiles et qui doivent être poursuivis sans relâche. Dans l'accomplissement de sa difficile tâche, le Secrétaire général aura besoin de la coopération et de la bonne volonté des deux parties et, à cet égard, ma délégation se félicite de l'attitude positive et de la bonne volonté du Gouvernement de l'Afghanistan.

M. Saignavongs (Rép. dém. pop. lao)

Nous osons croire que la médiation du Secrétaire général n'est pas une fin en soi, mais seulement un moyen pour parvenir à la fin qui sera inévitablement la négociation directe. Nous savons que les peuples de la région désirent ardemment la paix. Par conséquent, ceux qui ont la charge de les gouverner ne devraient pas décevoir leur impatience ni susciter la colère.

En ce qui concerne le projet de résolution A/40/L.11, ma délégation a déjà formulé précédemment ses remarques sur certains de ses aspects. Pour ces raisons, ma délégation votera contre ce projet, comme elle l'a fait les années précédentes.

M. McDOWELL (Nouvelle-Zélande) (interprétation de l'anglais) : Il y a près de six ans que les troupes soviétiques ont traversé la frontière pour envahir le territoire de leur petit voisin, l'Afghanistan. Jusque-là, l'Afghanistan avait été un pays souverain et véritablement non aligné. Les envahisseurs soviétiques y ont installé leur gouvernement préféré. C'est là un cas classique de recours à la force par un grand pays contre un petit voisin.

Au cours des six années qui ont suivi, l'Union soviétique n'a pas offert de calendrier pour son retrait d'Afghanistan. En fait, ses forces d'occupation y sont retranchées plus que jamais. Tandis que le peuple afghan continue de résister à l'occupation et de combattre pour ses droits souverains, ses souffrances se multiplient. Des millions de personnes ont dû chercher refuge dans les pays voisins. Des millions d'autres ont perdu leur foyer, ont été blessées ou tuées. La Nouvelle-Zélande continue d'être scandalisée par l'indifférence de l'Union soviétique face aux souffrances humaines qu'elle provoque de par sa domination d'un peuple courageux qui n'en veut pas.

Chaque année, depuis cette invasion, en 1979, l'Assemblée générale a demandé instamment qu'il soit mis fin à l'occupation étrangère. Il n'en a été rien fait. Avec le temps qui passe, il existe un danger de voir ce débat annuel sur la question acquérir un caractère quelque peu rituel. Il ne doit pas en être ainsi. Pour le peuple afghan fatigué de la guerre, l'autodétermination et la liberté, à l'abri de toute ingérence étrangère, sont plus urgentes que jamais. Dans son intérêt, nous ne pouvons permettre que la situation dans laquelle il se trouve soit acceptée comme un statu quo. Nous devons prouver au peuple de l'Afghanistan que nous n'avons pas oublié, nous devons montrer aux occupants soviétiques que, six ans après qu'ils aient imposé leur volonté à cette malheureuse nation, il n'est pas dans notre intention d'oublier le sort du peuple afghan. Il apparaît clairement,

M. McDowell (Nouvelle-Zélande)

en effet, après ces six longues années, que le peuple afghan ne sera pas asservi. On n'a pas à lui dire quel gouvernement est le meilleur pour lui. Il veut façonner son avenir lui-même, à l'abri de toute ingérence étrangère. Et ceci ne peut se faire sans le retrait des troupes soviétiques. Le Gouvernement néo-zélandais a saisi chaque occasion de répéter au Gouvernement de l'Union soviétique quelle importance il attache au retrait des troupes soviétiques en tant que condition préalable pour mettre fin au conflit en Afghanistan. Aujourd'hui encore, nous prions instamment l'Union soviétique de retirer ses troupes sans tarder.

La résistance féroce que ce petit pays a opposée à son puissant occupant montre qu'il ne saurait y avoir de solution militaire au problème de l'Afghanistan. La seule voie qui conduise à la paix ne peut être que la négociation.

C'est pourquoi le Gouvernement néo-zélandais a lu avec la plus grande attention le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan. Nous soutenons chaleureusement ses efforts en vue d'atteindre un règlement négocié. Nous partageons sa déception en constatant qu'une impasse dans la procédure de négociation a arrêté le processus diplomatique, tout particulièrement à un moment où, ainsi qu'il le fait remarquer, les deux parties avaient réaffirmé leur conviction qu'un règlement politique était possible. Nous demandons instamment aux deux parties de faire preuve de la volonté politique nécessaire pour surmonter les obstacles rencontrés sur le chemin d'un règlement négocié, et cela le plus vite possible.

L'occupation armée ne peut que conduire à des épreuves et des souffrances accrues, pour tous, y compris pour les réfugiés et les pays qui les accueillent. L'entrée massive de réfugiés au Pakistan et en Iran ne fait qu'aggraver les problèmes économiques auxquels ces deux pays doivent faire face. Qui plus est, l'occupation armée réduit la sécurité de la région et du monde dans son ensemble. Elle lèse la confiance internationale. Elle est tout particulièrement un sujet d'inquiétude pour les pays petits et vulnérables dont la survie dépend de la bonne volonté montrée par les Membres des Nations Unies d'adhérer à l'esprit et à la lettre de la Charte, à savoir, d'en respecter les règles. Ces règles ne pourraient être plus simples ni plus claires. Elles sont énoncées dans l'Article 2.4 de la Charte, qui demande que les Membres de l'Organisation - et cela s'adresse à tous les Membres -

M. McDowell (Nouvelle-Zélande)

"s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, ... contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat."

C'est à ces principes que le Premier Ministre de la Nouvelle-Zélande faisait allusion du haut de cette tribune, il y a deux semaines, lorsqu'il affirmait le droit des petits pays à la plus grande protection possible, aux termes de la Charte, contre les forces de pression de la part de pays plus importants et plus puissants. Le très honorable David Lange disait :

"Le problème central est d'arrêter l'utilisation de la force par les Etats, en particulier par les grandes puissances contre les petites; c'est là que l'Assemblée générale joue le rôle clef." (A/40/PV.48, p. 52)

L'Assemblée doit exercer toute la pression dont elle est capable. Le projet de résolution dont nous sommes saisis souligne tous les éléments essentiels d'un règlement négocié de la tragédie de l'Afghanistan, à savoir : premièrement, l'obligation de tous les Etats de s'abstenir de recourir à l'emploi de la force contre la souveraineté de tout Etat; deuxièmement, le droit de tous les peuples de décider de leur propre forme de gouvernement sans ingérence de l'extérieur; troisièmement, le retrait immédiat des troupes étrangères d'Afghanistan; et quatrièmement, l'urgence de parvenir à un règlement pacifique.

L'adoption du projet de résolution à une majorité écrasante montrerait une fois de plus la force des sentiments de la communauté internationale à ce sujet. Nous ne pouvons plus tolérer collectivement la poursuite de l'occupation armée soviétique de l'Afghanistan, contre la volonté du peuple de ce pays. Il doit pouvoir conduire ses propres affaires. Chaque année, le nombre de pays qui appuient ce projet de résolution augmente. C'est là un message que l'Union soviétique ne peut pas ignorer. La Nouvelle-Zélande appuie fermement cette résolution et prie instamment tous les Membres d'en faire de même.

M. MAXEY (Royaume-Uni) (interprétation de l'anglais) : Dans ma déclaration d'aujourd'hui, je m'attacherai à deux aspects seulement de la question, l'aspect humanitaire et l'aspect politique. Les vues de ma délégation sur les aspects plus larges de la guerre menée par l'Union soviétique contre le peuple d'Afghanistan ont déjà été exposées à plusieurs reprises et ont été évoquées éloquemment par le Représentant permanent du Luxembourg dans sa déclaration d'hier.

M. Maxey (Royaume-Uni)

Je voudrais, bien sûr, souligner l'hommage rendu dans cette déclaration au Pakistan et aux autres pays et aux institutions internationales pour la manière dont ils continuent à faire face aux besoins du grand nombre de réfugiés d'Afghanistan.

J'en viens d'abord aux questions humanitaires. Le 20 mai de cette année, le régime sous tutelle de M. Babrak Karmal a fait une déclaration lors de la session de 1985 du Conseil économique et social. Il disait :

"Aucune violation des droits de l'homme n'a lieu en Afghanistan qui puisse justifier une forme quelconque d'enquête ou nécessiter l'établissement d'un rapport."

Etant donné ce qui précède, et aussi ce que la déclaration précise plus loin, à savoir :

"Les mesures révolutionnaires ont assuré à la population le droit à la vie, à la santé, à l'éducation, au travail, à la protection juridique, à la participation aux affaires civiques, etc.",

on peut se demander pourquoi le régime Karmal ne tenait pas davantage à ce que cet état de choses magnifique fasse l'objet d'un rapport. En fait, on pourrait aller plus loin et se demander pourquoi, dans la même déclaration, ce régime a eu la présomption de décréter que les décisions prises par la Commission des droits de l'homme et le Conseil économique et social étaient illégales et l'on pourrait assurément se demander pourquoi l'Afghanistan a refusé d'admettre un expert éminent et hautement qualifié désigné par les Nations Unies.

M. Maxey (Royaume-Uni)

Le rapport intérimaire du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, M. Ermacora, à l'Assemblée générale doit être bientôt publié pour être examiné en détail par la Troisième Commission. Pourtant, si l'on veut que l'Assemblée rende justice au peuple afghan, nous devons également, au cours de ces réunions plénières, prêter toute l'attention voulue au tableau choquant qui émerge du compte rendu judiciaire donné par M. Ermacora dans son rapport présenté à la Commission des droits de l'homme au début de cette année, et tel qu'il ressort de toute une série d'autres rapports.

Dans son rapport du 19 février, le Rapporteur spécial examine l'évolution des droits civils et politiques en Afghanistan avant 1979. Il ne prétend pas que les droits de l'homme aient été parfaitement respectés avant l'invasion soviétique ni que la vie en Afghanistan n'ait pas été difficile. Mais les abus et les épreuves extrêmes infligés à la population afghane depuis l'invasion soviétique et qui persistent à ce jour sont d'un ordre différent. Par leur ampleur et leur nature, on ne peut les qualifier que d'horribles. Je voudrais résumer quelques aspects du rapport.

Aux paragraphes 78 à 83 du rapport, on décrit l'élimination sélective des éléments d'opposition, la désorganisation de l'administration de la justice et le rôle très important de la police secrète dans ce que l'on appelle "la situation négative dans le domaine des droits de l'homme". Le Rapporteur spécial a reçu des renseignements selon lesquels le Khad, ou police secrète, a été :

"responsable de l'arrestation et de l'interrogatoire systématiques, y compris la torture, infligés à des personnes soupçonnées d'être hostiles au régime".

Au paragraphe 85 du rapport, on décrit comment les anciens membres du gouvernement ont été emprisonnés et certains exécutés, comment on a tiré sur des écolières sans armes pendant des manifestations d'étudiants en 1980 et on y fait état de 50 000 prisonniers politiques.

Au paragraphe 86, on énumère huit types de torture dont on possède les preuves. Ces tortures sont de telle nature que je ne saurais en parler en détail du haut de cette tribune. Cette conduite obscène, dégradante, cruelle et inhumaine n'a pas de place dans notre monde. Le rapport abonde en détails sur le bombardement et le massacre des civils. Le régime en a-t-il honte? Je voudrais citer une interview donnée par le général Nabi Azimi, premier vice-ministre de la défense nationale, et télévisée le 18 février dernier. Azimi affirmait avec fierté

M. Maxey (Royaume-Uni)

avoir "bombardé jusqu'à les réduire en charpie" et "éliminé de la surface de la terre" les contre-révolutionnaires dans la vallée de Panshir, et lancé des opérations d'une envergure comparable dans les districts sud et sud-est du pays.

On trouve au paragraphe 118 du rapport des témoignages portant sur l'utilisation de gaz toxiques.

A la section D du rapport, on décrit la paralysie virtuelle de l'agriculture, la dévastation de villages et de champs, la destruction du système d'irrigation dans la province de Kandahar, la menace de famine et la malnutrition catastrophique des enfants.

L'une des pratiques les plus odieuses décrites dans le rapport consiste à laisser tomber des jouets piégés, qui revêtent des formes inoffensives telles que crayons, petits animaux et qui explosent au moindre contact. Le Rapporteur spécial a passé en revue des témoignages d'enfants qui ont perdu les mains ou les jambes pour avoir touché à ces jouets ou pour avoir marché sur des mines.

J'ai cité des passages choisis, mais je n'ai pas cité le pire. Le rapport de M. Ermacora à la Commission mérite que chaque Membre de l'Organisation le lise in extenso. Son rapport intérimaire à l'Assemblée méritera assurément d'être étudié avec la plus grande attention. Ceux qui sont responsables de la situation en Afghanistan devraient éprouver la honte la plus profonde. L'Union soviétique n'avait aucune raison d'entrer en guerre avec le peuple de ce pays. Il ne peut y avoir non plus la moindre justification à la violation flagrante et systématique des Conventions de Genève et de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Nous devons exiger qu'il soit mis fin immédiatement à ces abus. Nous devons également insister sur la nécessité désespérée d'un règlement qui passe par le retrait des forces soviétiques, question que je voudrais maintenant aborder.

Après la cinquième série, les négociations indirectes à Genève, menées avec une compétence extrême par le Secrétaire général et son représentant personnel, et avec le plein appui de mon gouvernement et de nos partenaires, sont dans une impasse. La raison ressort clairement du rapport du Secrétaire général du 7 octobre. Les négociateurs ont pratiquement terminé la mise au point de trois des projets d'instruments : ceux qui portent sur les principes des relations mutuelles, les dispositions concernant le retour volontaire des réfugiés et la déclaration sur les garanties internationales. Ce qui manque, comme l'indique le rapport, c'est :

M. Maxey (Royaume-Uni)

"un instrument qui définirait les relations entre les instruments précités et la solution de la question du retrait des troupes étrangères dans le cadre d'un accord qui serait conclu entre l'Afghanistan et l'Union des Républiques socialistes soviétiques." (A/40/709, par. 9)

Pourquoi ce instrument manque-t-il? Le Gouvernement de l'Union soviétique voudrait nous faire croire qu'il n'acceptera pas de retirer ses troupes parce que le Gouvernement du Pakistan n'engagera pas de pourparlers directs avec les représentants par procuration de l'Union soviétique à Kaboul. Qu'il me soit permis de citer, à titre d'exemple, une interview donnée par le ministre des affaires étrangères adjoint de l'Union soviétique Kapitsa, le 10 octobre. Il a déclaré que :

"Ce n'est qu'après que l'Afghanistan et le Pakistan auront discuté la question directement, que la partie afghane et nous-mêmes nous assiérons pour décider de la question du retrait. Là n'est pas le problème. Si nous parvenons à un accord aujourd'hui, nous pourrions commencer le retrait dans quelques semaines... Mais nous ne fixerons pas de calendrier pour le retrait de nos forces de l'Afghanistan. C'est là une question bilatérale qui doit être décidée entre nous et l'Afghanistan."

N'est-ce pas trop attendre de notre crédulité que de laisser entendre que l'Union soviétique continuera à garder 120 000 hommes de troupe en Afghanistan, simplement parce que les représentants pakistanais refusent de s'asseoir à une table face à M. Karmal ou M. Dost? Si l'Union soviétique voulait réellement retirer son armée, rectifier l'erreur atroce de 1979, éviter de nouvelles pertes impopulaires parmi ses propres ressortissants et permettre au peuple afghan de rentrer chez lui, permettrait-il vraiment qu'un seul petit détail l'en empêche?

Un accord a été réalisé sur trois instruments dans le cadre actuel des négociations. Pourquoi pas sur le quatrième? Pourquoi ce qui peut être réalisé directement ne peut l'être par des intermédiaires compétents et en qui l'on a toute confiance? C'est en tout cas - comme je l'ai déjà dit - l'affirmation de l'Union soviétique selon laquelle la pièce manquante du puzzle - le retrait des forces soviétiques - n'est pas une question à discuter avec le Pakistan, mais une "question bilatérale qui doit être décidée entre nous et l'Afghanistan". Pourquoi, dès lors, toute cette comédie autour des pourparlers? N'est-ce pas là une manoeuvre cousue de fil blanc pour essayer d'obtenir plus de temps tout en essayant d'assurer la reconnaissance d'un régime douteux?

M. Maxey (Royaume-Uni)

La patience presque illimitée et la souplesse manifestées par le Gouvernement pakistanais ont permis à un accord d'être réalisé aux trois quarts. Pour sa part, l'Union soviétique n'a pas donné signe, manifesté la moindre preuve de bonne volonté de fournir le quart manquant. L'élément clef, tout ce qui est requis pour qu'intervienne un accord, c'est l'engagement de la partie soviétique de se retirer selon un calendrier arrêté et crédible. En attendant une décision en ce sens, toute tentative de détourner les négociations vers des questions de procédure ou vers l'élaboration de modalités doit être vue pour ce qu'elle est - une dérobade.

Comme l'a dit le Secrétaire général, nous parlons ici de volonté politique. Le Royaume-Uni se joint à la majorité écrasante des membres de cette assemblée pour demander instamment à l'Union soviétique de permettre aux négociations de parvenir à une conclusion heureuse, en manifestant cette volonté politique et en acceptant de retirer son armée d'occupation illégale et de rétablir le statut de non-alignement et d'indépendance de l'Afghanistan.

M. LAUTENSCHLAGER (République fédérale d'Allemagne) (interprétation de l'anglais) : Le représentant du Luxembourg a déjà exposé, dans sa déclaration, la position des Etats membres de la Communauté européenne concernant la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales. La République fédérale d'Allemagne souscrit entièrement à cette déclaration.

Six années se sont écoulées depuis qu'a débuté l'intervention armée soviétique en Afghanistan. Inlassablement, le peuple afghan continue de résister à l'occupation des troupes étrangères. Et non seulement cette résistance n'a pas été brisée mais elle s'est intensifiée du fait de la persistance et du poids accru du régime d'occupation soviétique. Le peuple afghan continue de lutter contre l'invasion et l'oppression bien que les conséquences de cette lutte armée soient devenues pratiquement insupportables pour lui. Des centaines de milliers de personnes ont perdu la vie ou ont été gravement blessées. Des millions de gens ont dû quitter leurs foyers et leur pays.

Les droits de l'homme en Afghanistan ont été violés de bien des façons, comme l'indique le rapport spécial établi par la Commission des droits de l'homme des Nations Unies.

Face à ces souffrances humaines, le gouvernement fédéral demande une fois de plus à l'Union soviétique de retirer ses troupes, de rétablir l'indépendance de l'Afghanistan et de permettre aux réfugiés de retourner dans leur pays, dans des conditions honorables.

La République fédérale condamne la violation de la souveraineté, du droit à l'autodétermination et de l'interdiction de l'emploi de la force en Afghanistan. Ces principes, qui sont la doctrine fondamentale de la Charte des Nations Unies et qui représentent la condition essentielle pour une coopération pacifique entre les peuples, sont indivisibles. La violation et le mépris de ces principes en Afghanistan sont par conséquent inacceptables. En outre, l'appel de la République fédérale pour un retrait des troupes soviétiques est motivé par des raisons humanitaires.

La majorité écrasante des Etats Membres des Nations Unies s'interrogent sur la façon dont la politique d'emploi de la force pratiquée en Afghanistan par l'Union soviétique est compatible avec sa politique déclarée de renonciation à l'emploi de la force proclamée aux Nations Unies et dans d'autres instances. Nous ne saurions

M. Lautenschlager (RFA)

considérer toutes les initiatives soviétiques en vue de la conclusion d'accords sur la renonciation de l'emploi de la force - qu'ils soient globaux ou régionaux - comme des offres politiques sérieuses tant que l'Union soviétique poursuivra sa politique d'emploi de la force contre un Etat souverain Membre des Nations Unies.

Une solution au conflit peut et doit être obtenue par des moyens politiques uniquement.

La République fédérale appuie en conséquence le processus diplomatique entamé par le Secrétaire général. Elle regrette le manque de progrès dans les négociations, dont le Secrétaire général a fait état dans son rapport en date du 7 octobre 1985. Pourtant la République fédérale a l'espoir inébranlable que des progrès seront réalisés au cours des entretiens de Genève, notamment en ce qui concerne un calendrier pour le retrait des troupes soviétiques de l'Afghanistan.

La République fédérale d'Allemagne ne s'ingère pas dans les affaires intérieures de l'Afghanistan. La République fédérale rejette catégoriquement les allégations qui ont été faites en ce sens de façon constante ces derniers mois.

La République fédérale d'Allemagne éprouve une profonde sympathie pour le peuple afghan. C'est pourquoi nous continuerons d'appuyer le Pakistan, qui a fait les frais de la guerre en Afghanistan, en répondant aux besoins de près de 3 millions de réfugiés afghans qui vivent actuellement dans son territoire. A cet égard, la République fédérale souhaite remercier une fois de plus le peuple et le Gouvernement du Pakistan pour leurs activités de secours humanitaires en faveur des réfugiés.

La République fédérale demande à tous les Etats Membres des Nations Unies d'adopter le projet de résolution A/40/L.11, parrainé par le Pakistan et d'autres Etats non alignés et exprime ainsi son appui à la juste cause du peuple afghan.\*

M. OMAR (Brunéi Darussalam) (interprétation de l'anglais) : Pour la sixième année consécutive, l'Assemblée générale examine aujourd'hui la situation en Afghanistan. C'est au mois de décembre 1979 qu'une superpuissance a envahi un petit Etat voisin, non aligné et musulman, l'Afghanistan. Cette occupation se poursuit aujourd'hui en dépit de l'appui apporté par la majorité écrasante des Etats Membres des Nations Unies, à l'Assemblée générale, à l'appel pour le retrait des troupes étrangères et le rétablissement de l'indépendance de l'Afghanistan.

---

\* M. Moseley (Barbade), vice-président, assume la présidence.

M. Omar (Brunéi Darussalam)

L'agression contre l'Afghanistan et l'occupation de ce pays par des troupes étrangères constituent l'un des cas les plus flagrants et les plus condamnables de violation des principes fondamentaux des relations internationales et du droit international. Ces principes, qui sont les bases mêmes de notre organisation, proclament que les nations doivent s'abstenir, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre la souveraineté, l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat; qu'ils doivent respecter le principe de la non-ingérence et de la non-intervention dans les affaires intérieures des autres Etats; et également qu'ils doivent assumer l'obligation des Etats de respecter la souveraineté des autres et le droit des peuples à décider librement de leur propre destin.

Le Brunéi Darussalam, petit Etat fier de son indépendance et de sa souveraineté, s'adresse aux Nations Unies car elles représentent son seul espoir pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Elles sont la seule organisation internationale que nous considérons comme le garant de notre indépendance et de notre souveraineté. Etant donné que notre pays est petit nous ne pouvons combattre l'agression par la force. Notre bouclier et notre arme ont toujours été les principes du respect mutuel du droit des autres à vivre dans la paix à l'intérieur de frontières sûres. Nous croyons que les grandes puissances de la terre ont une responsabilité particulière dans la défense des principes de la Charte des Nations Unies et qu'elles doivent agir avec modération. Les Etats petits, comme le nôtre, s'adressent aux Nations Unies pour protéger et renforcer leur souveraineté et leur intégrité territoriale.

Des troupes étrangères sont entrées en Afghanistan sur l'invitation du Gouvernement de l'Afghanistan; c'est une question litigieuse. Chacun sait que le peuple afghan est fier de son indépendance et n'a jamais eu besoin de troupes étrangères pour sauvegarder cette indépendance. La volonté et la détermination des combattants de la liberté, les moudjahidin, qui se sont soulevés dans des conditions particulièrement défavorables pour lutter contre les forces d'une superpuissance en vue de libérer leur pays de la domination étrangère, est une preuve manifeste qu'aucune occupation étrangère n'est la bienvenue. C'est une manifestation claire de leur rejet du régime fantoche qui leur a été imposé. Cela prouve aussi que la fonction de l'occupation militaire qui se poursuit en Afghanistan est d'étayer un régime fantoche qui a été rejeté par l'héroïque peuple afghan.

M. Omar (Brunéi Darussalam)

Ma délégation pense que le problème de l'Afghanistan ne peut être réglé par des moyens militaires. Cela a été démontré clairement; les forces d'occupation devraient maintenant avoir compris cette évidence. Elles sont dans l'erreur. L'erreur ne peut pas et ne doit pas l'emporter. Une solution politique doit être sérieusement envisagée car si l'on continue de vouloir parvenir à une solution par des moyens militaires, on ne fera qu'accroître les souffrances humaines et qu'aggraver la situation régionale et internationale. Un règlement politique de la situation en Afghanistan doit se fonder sur le principe de l'autodétermination et du respect de l'intégrité territoriale du pays. Chaque nation doit reconnaître le droit des autres pays et de leur peuple à choisir leur propre avenir politique, économique et social sans ingérence extérieure. Seules la reconnaissance universelle et l'application des principes de non-ingérence peuvent nous rapprocher d'une solution du problème afghan. Il est essentiel que l'indépendance de l'Afghanistan et son statut de non-aligné soient rétablis et garantis.

L'invasion de l'Afghanistan a eu notamment pour conséquence tragique l'apparition d'un flot de réfugiés. Des millions d'Afghans ont été victimes de troubles. Ils ont fui leurs foyers à la recherche de la paix, d'un abri et de nourriture dans les pays voisins et particulièrement au Pakistan et en Iran. De lourdes charges sont ainsi imposées à ce pays. Il faut mettre fin à cette situation déplorable pour que les réfugiés afghans puissent retourner dans leurs foyers et être assurés de vivre dans la paix et la sécurité.

Une solution politique rapide respectant les droits légitimes et les intérêts du peuple afghan demeure le premier objectif à atteindre grâce à des négociations. Ma délégation s'associe aux autres pays pour exprimer sa gratitude au Secrétaire général et à son représentant personnel, M. Diego Cordovez, pour leurs efforts incessants en vue d'un règlement global, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale.

Mon pays est coauteur du projet de résolution A/40/L.11 qui bénéficie du large appui des Etats Membres. Nous prions instamment les nations qui n'ont pas apporté leur appui, dans le passé, à des résolutions similaires, de s'exprimer en faveur du projet de résolution présenté cette année.

M. OUDOVENKO (République socialiste soviétique d'Ukraine) (interprétation du russe) : Depuis plusieurs années les forces de l'impérialisme et de la réaction, qui ont créé une situation de tension du point de vue militaire et politique en Afghanistan et autour du pays, cherchent à affirmer leur ingérence armée dans les

M. Oudovenko (RSS d'Ukraine)

affaires de ce pays au moyen de pressions politiques et diplomatiques. C'est précisément l'objectif qu'ils poursuivent d'année en année en imposant aux Nations Unies l'examen de la prétendue question de la situation en Afghanistan. Ces tentatives n'ont rien à voir avec la paix et la sécurité internationales et ont pour but d'aggraver la situation autour de l'Afghanistan et de détourner l'attention de l'Organisation des problèmes internationaux qui présentent un caractère de réelle urgence. Comme le représentant de l'Afghanistan l'a déclaré, le gouvernement de ce pays estime que l'examen de la question de "la situation en Afghanistan" constitue une ingérence inadmissible dans ses affaires intérieures et exige qu'il y soit immédiatement mis fin.

Les déclarations faites au cours de la présente session par le Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, M. Dost, et le Représentant permanent de l'Afghanistan aux Nations Unies, M. Zarif, ont prouvé à l'évidence que la révolution d'avril a permis l'instauration d'une nouvelle ère dans la vie du peuple afghan, créant des conditions propices au développement social et économique du pays et permettant d'augmenter le niveau de culture et de bien-être de son peuple. Les masses laborieuses, appuyant la politique du Parti démocratique populaire de l'Afghanistan et le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan, se sont attachées activement à l'édification d'une nouvelle vie. Des progrès sensibles ont été réalisés à cette fin.

Le fait que l'Afghanistan ait réussi à augmenter la production industrielle est considéré comme un succès important non seulement dans le domaine économique mais aussi dans le domaine politique. De plus en plus, la révolution agraire est mise en oeuvre avec la participation des fermiers eux-mêmes. Des millions de paysans ont vu s'éteindre leurs dettes envers leurs propriétaires féodaux et usuriers. Le secteur public dans l'économie nationale se développe, de même que se développent diverses formes d'aide mutuelle et de coopération économique.

A la suite des mesures prises en Afghanistan, le niveau de vie des travailleurs s'accroît. Il suffit de dire que depuis la révolution le salaire des travailleurs a été augmenté d'un tiers. La campagne pour éliminer l'analphabétisme et améliorer le système d'éducation et de santé se développe. Les bases du pouvoir révolutionnaire sont de plus en plus solides, comme le prouvent les exemples suivants : la Loya Jirgah, le Conseil suprême de la République démocratique de l'Afghanistan, tenue en avril avec la participation de plus de 2 000 représentants élus par le peuple afghan; la High Jirgah des tribus frontalières, tenue en septembre et les premières élections démocratiques dans les Jirgahs locales.

M. Oudovenko (RSS d'Ukraine)

Cependant, les réalisations de la République auraient été plus importantes si les forces de l'impérialisme et de la réaction intérieure et extérieure n'avaient pas imposé une guerre non déclarée à l'Afghanistan. L'actuel débat a montré que ces forces pouvaient se présenter de la façon la plus hypocrite comme les défenseurs des droits et des libertés du peuple afghan. Et pourtant c'est leur intervention armée - ils envoient des mercenaires pour semer la terreur et perpétrer le meurtre - qui constitue la réelle menace à la révolution afghane et à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de l'Afghanistan. Voilà ce qui détériore la situation dans ce pays et a amené l'Afghanistan à prendre des mesures de légitime défense.

Comme nous l'avons entendu au cours de ce débat, le rôle essentiel joué par les forces qui mènent une guerre non déclarée contre l'Afghanistan incombe aux Etats-Unis d'Amérique qui, depuis la fin de 1970, ont poursuivi leur plan d'expansion stratégique en Asie du Sud-Est, dans le golfe Persique et dans l'océan Indien. A cet effet, Washington n'a épargné aucun effort, dispensant des milliards de dollars pour former et entraîner des bandes de contre-révolutionnaires et pour les équiper avec des armes modernes et plus perfectionnées. Avec l'argent ainsi attribué, un réseau complet de camps et de bases a été établi au Pakistan qui est devenu la plaque tournante de la guerre non déclarée contre l'Afghanistan. Le Pakistan participe ainsi véritablement à cette guerre.

L'intervention armée dans les affaires intérieures de l'Afghanistan est accompagnée d'une seule version idéologique, pour entretenir un climat psychologique en Afghanistan et dans l'opinion publique internationale. Cette année, le Congrès des Etats-Unis a décidé de créer une station de radio subversive "Radio free Afghanistan" et d'autres crédits ont été attribués dans le but de diffuser toujours plus de mensonges et de calomnies. Pour l'année fiscale 1986 par exemple, plus de 500 000 dollars ont été attribués aux fins de propagande subversive et de subversion idéologique. Washington a octroyé plus de 1,5 million de dollars pour aider l'impérialisme et la réaction mondiale à perpétrer l'agression contre la République démocratique d'Afghanistan.

M. Oudovenko (RSS d'Ukraine)

Si cette année les Etats-Unis ont alloué plus de 300 millions de dollars à cette fin, ils envisagent de faire passer l'année prochaine ce chiffre à 600 millions de dollars. A ces chiffres, il convient d'ajouter les dizaines et les centaines de millions de dollars alloués par de nombreux autres pays pour attiser les flammes de la guerre déclarée contre l'Afghanistan. Il en résulte pour la population afghane des souffrances indicibles et de graves dommages économiques. Cependant, le Secrétaire général du Comité central du parti démocratique populaire d'Afghanistan et Président du Conseil révolutionnaire de la République d'Afghanistan, Babrak Karmal, a dit :

"Les efforts des forces de l'impérialisme et de la réaction pour saper notre économie et prévenir nos progrès sont voués à l'échec. Nos ennemis ne réussissent ainsi qu'à prouver une seule chose, à savoir qu'ils sont contre les peuples."

Pour répondre à cette guerre non déclarée, le dirigeant afghan a dit :

"Dans les conditions ainsi créées, nous prenons naturellement toutes les mesures nécessaires à la défense de l'indépendance et de l'intégrité de notre patrie. Mais que l'on ne cherche pas à voir là une menace pour nos voisins. Nous ne cherchons pas la domination militaire sur quiconque dans la région. Ce que nous voulons c'est défendre notre droit à la paix, au progrès et à la liberté. Notre but est la paix et le bon voisinage dans la région."

Cette déclaration s'inspire de l'essence même de la politique afghane éprise de paix.

Le fait que l'Afghanistan ne manque pas de bonne volonté ressort de sa politique étrangère dont le but est de normaliser les relations avec les Etats voisins, le Pakistan et l'Iran, par des moyens politiques et diplomatiques.

Le but principal de ce règlement, comme l'a souligné le Gouvernement afghan dans ses déclarations, est de faire cesser complètement et de prévenir toute forme d'ingérence extérieure, militaire ou autre, dans les affaires de l'Afghanistan.

La RSS d'Ukraine, comme tous ceux qui cherchent à normaliser la situation en Afghanistan, appuie pleinement le programme de normalisation de l'Afghanistan.

Comme il ressort du rapport A/40/709 du Secrétaire général, des négociations se sont poursuivies cette année, par l'intermédiaire de son représentant personnel, M. Cordovez, entre l'Afghanistan et le Pakistan, qui ont débouché sur certains progrès.

M. Oudovenko (RSS d'Ukraine)

Il convient de rappeler que la Conférence de Sofia du Comité consultatif politique des Etats membres du Traité de Varsovie a exprimé son appui à ces efforts dont l'objectif est un règlement politique.

Il est difficile de ne pas être d'accord avec la position de l'Afghanistan selon laquelle ce règlement peut être réalisé au mieux sur la base de négociations directes avec le Pakistan. Nous espérons que les partenaires de l'Afghanistan aux négociations manifesteront enfin la volonté politique nécessaire et prendront les mesures voulues pour assurer un règlement politique.

Les changements socio-économiques progressifs réalisés dans l'intérêt du peuple afghan anéantissent à jamais l'espoir de leurs ennemis d'inverser le cours de l'histoire. Le peuple afghan a des amis sur qui il peut compter. Remplissant leur devoir international, l'Union soviétique et les autres pays de la communauté socialiste lui viennent en aide. Grâce à cette aide, le pays a pu mener à bien 95 projets économiques. Le peuple ukrainien s'enorgueillit de contribuer à l'aide internationale apportée à l'Afghanistan.

Du haut de cette tribune, on a entendu toutes sortes d'inventions au sujet de la présence en Afghanistan d'un contingent limité de troupes soviétiques. A cet égard, je déclare que dans notre pays on connaît fort bien à quelle dure épreuve est soumis le peuple afghan du fait que la révolution s'est heurtée d'emblée aux activités contre-révolutionnaires de l'impérialisme et de ses alliés. Ainsi a commencé une intervention militaire bien coordonnée dans les affaires intérieures de l'Afghanistan.

Comme je viens de le dire, les forces de l'impérialisme, avec en tête celles des Etats-Unis, ont lancé une véritable guerre non déclarée contre l'Afghanistan. Ainsi, je le répète, ont été menacés les acquis progressistes du peuple afghan ainsi que l'intégrité territoriale et la souveraineté du pays. Cela étant, l'Union soviétique ne pouvait que répondre aux appels réitérés du Gouvernement afghan. Nous ne pouvions que tendre la main au peuple afghan auquel le peuple soviétique est uni par des liens d'amitié. Naturellement, tant que durera l'agression extérieure contre l'Afghanistan, ce pays ne restera pas seul dans sa lutte.

Toutes tentatives d'utiliser le langage de la force avec l'Afghanistan sont insensées. De même qu'il est insensé d'insister sur l'adoption par l'ONU de résolutions sur cette prétendue situation en Afghanistan. Cette politique n'a pas d'avenir; c'est une politique à courte vue qui constitue une ingérence flagrante dans les affaires intérieures de l'Afghanistan. Ainsi, comme par le passé, ma délégation votera contre le projet de résolution qui nous est présenté.

M. ERDENECHULUUN (Mongolie) (interprétation du russe) : L'Assemblée générale de l'ONU est contrainte une fois encore d'examiner la prétendue situation en Afghanistan. Comme il y a quelques jours, lors de l'examen de la prétendue question du Kampuchea, l'ONU est victime une fois de plus d'efforts déployés par l'impérialisme pour en faire un instrument d'ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat souverain. Comme auparavant, l'examen de cette question à l'Assemblée générale n'est rien d'autre qu'une tentative d'empoisonner le climat international, de détourner l'attention de questions véritablement urgentes de la vie internationale. C'est pourquoi ma délégation s'élève une fois encore contre l'examen de cette question.

A l'ONU et à l'extérieur, est menée une campagne de calomnies et de mensonges, qui vise à servir d'instrument à la guerre non déclarée contre l'Afghanistan. Chaque année, on consacre d'énormes sommes à cette guerre, à l'entraînement de contre-révolutionnaires dans les camps situés sur le territoire pakistanais et à l'achat de toutes sortes d'armes, notamment d'armes lourdes.

Au début de cette année, les Etats-Unis à eux seuls ont offert aux contre-révolutionnaires afghans 280 millions de dollars. Récemment, le Sénat des Etats-Unis a alloué aux fins de cette guerre non déclarée des crédits complémentaires de 250 millions de dollars. Comme l'a écrit le Washington Post du 13 janvier 1985, l'aide secrète de la CIA aux agitateurs afghans est devenue la plus grande opération menée par les Etats-Unis depuis la guerre du Viet Nam.

M. Erdenechuluun (Mongolie)

Sans parler des nombreuses victimes et des souffrances indicibles subies par le peuple afghan du fait de cette guerre menée contre l'Afghanistan par les milieux réactionnaires et impérialistes, les dégâts causés à l'économie de ce pays se chiffrent à la somme énorme de 35 milliards d'afghanis. Plus de 2 000 écoles, 130 hôpitaux, 500 mosquées, 900 coopératives et 14 000 km de lignes télégraphiques ont été détruits. L'ambassadeur Zarif, représentant de l'Afghanistan, en a parlé avec éloquence à la séance d'hier.

Voilà pourquoi ce n'est pas la situation en Afghanistan, mais l'intervention militaire incessante de l'extérieur qui est la cause principale des tensions en Asie du Sud-Ouest. L'impérialisme refuse de s'adapter aux réalités nouvelles; il ne veut pas admettre que le peuple afghan, après avoir fait un choix historique, a emprunté la voie du progrès social et économique.

Il convient de faire remarquer que la situation tendue autour de l'Afghanistan est exploitée par les forces impérialistes pour justifier leur présence militaire dans les régions stratégiquement importantes du golfe Persique, du Moyen-Orient et de l'océan Indien.

La délégation mongole estime que la solution politique d'ensemble de ce problème doit avant tout prévoir la cessation des attaques armées, la cessation de la fourniture d'appui aux bandes contre-révolutionnaires ainsi que des garanties de non-intervention extérieure dans les affaires intérieures de l'Afghanistan à l'avenir.

Dans ce contexte, la République populaire mongole appuie sans réserve les propositions constructives présentées par le Gouvernement de la République démocratique afghane qui visent à normaliser les relations avec les Etats voisins et à parvenir à un règlement d'ensemble de la situation autour de l'Afghanistan. Je songe ici aux propositions bien connues du 14 mai 1980 et du 24 août 1981.

C'est avec un vif intérêt et beaucoup d'espoirs que nous suivons les efforts faits par le Secrétaire général et son représentant personnel pour contribuer à la recherche d'un règlement politique. Il ressort du rapport que le Secrétaire général a présenté à la session en cours de l'Assemblée générale que, dans le cours des pourparlers, les parties sont parvenues à s'entendre sur certains points importants d'un règlement politique.

M. Erdenechuluun (Mongolie)

Ma délégation exprime l'espoir que, dans un avenir rapproché, l'on parviendra à surmonter les obstacles de procédure et à convaincre les pays intéressés d'entreprendre des négociations directes. Nous sommes d'accord avec le Secrétaire général lorsqu'il dit :

"Cette question de procédure de même que les questions de fond à l'examen se ramènent donc à un problème de volonté politique." (A/40/709, par. 15)

Je me permettrai d'ajouter que la réalisation de progrès à cet égard exige la manifestation de volonté politique de la part de toutes les parties intéressées. La République démocratique afghane a manifesté cette volonté politique et fait preuve de souplesse.

La République populaire mongole, qui entretient des relations extrêmement amicales avec la République démocratique afghane, se félicite des succès impressionnants obtenus par le peuple afghan à la suite des efforts qu'il déploie pour surmonter un retard séculaire et édifier les bases d'une société nouvelle, à l'abri de l'exploitation. Notre appui à la lutte du peuple afghan épris de liberté contre les tentatives des forces impérialistes et réactionnaires détermine notre attitude à l'égard du projet de résolution A/40/L.11 qui nous est présenté au titre du point 28 de l'ordre du jour. Sur cette base, ma délégation votera contre ce projet de résolution, qui constitue une tentative d'ingérence dans les affaires intérieures de la République populaire afghane et ne fait que servir d'obstacle aux négociations poursuivies avec la participation du Représentant du Secrétaire général pour parvenir à un règlement juste de la situation en Asie du Sud-Ouest.

M. WASIUDDIN (Bangladesh) (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée générale, pour la sixième session consécutive, examine le point intitulé "La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales". Aux sessions précédentes, la communauté internationale avait exprimé la grave préoccupation que lui inspirait la situation existant à ce moment-là en Afghanistan et avait adopté, à une majorité écrasante, des résolutions, en vue de parvenir à une solution politique d'ensemble du problème. Nous participons au débat actuel, comme nous l'avons fait pour les débats passés, pour associer notre voix à celle de la communauté internationale, qui se montre préoccupée par la situation existant actuellement en Afghanistan, et pour

M. Wasiuddin (Bangladesh)

réaffirmer notre ferme position de principe sur la question. Nous estimons aussi que la présente session devrait être l'occasion de faire le bilan des efforts faits par le Secrétaire général en vue de trouver une solution politique au problème. Nous sommes saisis du dernier rapport du Secrétaire général, contenu dans le document A/40/709, qui fait état de l'issue des efforts qu'il a déployés jusqu'à ce jour. Nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance au Secrétaire général pour ses efforts inlassables. Nous nous félicitons aussi du rôle très utile joué par M. Diego Cordovez, secrétaire général adjoint et représentant personnel du Secrétaire général, en vue de faciliter le processus de dialogue entre les parties directement concernées.

Pour ce qui est de la question de l'Afghanistan, le Bangladesh s'en est toujours tenu fermement à sa position de principe. Celle-ci se fonde sur notre attachement profond et inébranlable aux buts et principes de la Charte des Nations Unies, aux principes de l'égalité souveraine des Etats, de l'intégrité territoriale, du non-recours à la force, de la non-ingérence et de la non-intervention dans les affaires intérieures d'autres Etats, au droit de toute nation de choisir librement son propre système politique, social et économique et au règlement pacifique des différends. Ces principes fondamentaux constituent aussi la quintessence du Mouvement des pays non alignés. Sur cette base, nous répétons que nous sommes fermement convaincus que le retrait de toutes les forces étrangères de l'Afghanistan est une condition essentielle au règlement juste et durable du problème afghan. Nous sommes tout aussi convaincus que le peuple afghan doit recouvrer son droit inaliénable de décider de son propre destin. Nous sommes très préoccupés par le fait que, malgré l'adoption de résolutions explicites aux sessions antérieures de l'Assemblée générale, le peuple afghan se voit toujours refuser ce droit fondamental à cause de la présence persistante de forces étrangères dans son pays.

M. Wasiuddin (Bangladesh)

L'aspect humanitaire du problème afghan mérite aussi une attention toute particulière. Au cours des six dernières années, presque un tiers de la population afghane a été chassé de son pays pour chercher asile dans les pays voisins, le Pakistan et l'Iran. Le Pakistan à lui seul a accueilli plus de trois millions de réfugiés afghans tandis qu'en Iran on signale près de deux millions de réfugiés. Avec un nombre aussi élevé de réfugiés, le problème afghan devrait susciter la préoccupation croissante de la communauté internationale. Dans ce contexte, nous souhaitons féliciter le Bureau du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés pour les efforts déployés en vue de relever cet immense défi. Il est évident que les réfugiés afghans ne pourront retourner volontairement dans leurs foyers dans la sécurité et l'honneur que si les conditions favorables à un tel retour sont créées. La situation actuelle en Afghanistan ne présente pas des conditions qui pourraient encourager les réfugiés à retourner volontairement dans leurs foyers. Aussi longtemps que les troupes étrangères demeureront en Afghanistan, on ne saura convaincre ces réfugiés de retourner dans leur pays. Le retour des réfugiés afghans dépend donc directement du retrait de toutes les troupes étrangères d'Afghanistan. Qui plus est, l'exode d'un si grand nombre de réfugiés afghans dans les pays voisins a encore aggravé le problème de la sécurité de la région. L'escalade très grave des actes en violation de l'espace aérien et du territoire du Pakistan, au cours de la présente année, a montré une fois de plus la nécessité d'adopter des mesures immédiates concrètes en vue de trouver une solution globale.

Nous sommes encouragés de noter que, dans le dernier rapport du Secrétaire général, les parties directement concernées sont de plus en plus convaincues qu'"un règlement négocié est le seul moyen d'arriver à la paix en Afghanistan" (A/40/709, par. 2). Dans le paragraphe 9 de ce rapport, le Secrétaire général indique qu'au cours de la présente année deux séries d'entretiens "séparés" ont eu lieu à Genève. L'objectif de ces négociations indirectes était d'élaborer un règlement politique du problème afghan sur la base de quatre instruments, à savoir a) un accord bilatéral sur la non-ingérence et la non-intervention; b) une déclaration (ou des déclarations) sur des garanties internationales; c) un accord bilatéral sur le retour volontaire des réfugiés; et d) un instrument qui définirait les relations entre ces différents éléments et le retrait des troupes étrangères. En lisant ce rapport, nous constatons avec satisfaction que des progrès ont été réalisés dans l'élaboration finale de ces trois premiers instruments. Il est regrettable que,

M. Wasiuddin (Bangladesh)

parce que l'une des parties insiste pour changer le cadre actuel des entretiens "séparés", il n'ait pas été possible jusqu'à présent de progresser sur le quatrième instrument qui est le plus important. Nous estimons que le quatrième instrument devrait être discuté et mis au point sur la même base des entretiens "séparés" qui ont abouti à la mise au point des trois premiers instruments. Soulever la question des entretiens directs à ce stade arrêterait sans aucun doute le processus actuel des négociations. Nous partageons ici les observations importantes du Secrétaire général dans le dernier paragraphe de son rapport où il souligne la nécessité pour les deux parties intéressées de montrer une plus grande "volonté politique" en vue de maintenir l'élan du processus en cours de dialogue. Nous espérons qu'à la prochaine série d'entretiens "séparés" prévue le mois prochain, on s'efforcera résolument de sortir de l'impasse actuelle.

Devant la situation actuelle en Afghanistan, ma délégation croit fermement que l'élan de l'initiative diplomatique actuelle devrait être accéléré en vue de trouver une solution rapide au problème afghan conformément aux principes du droit international et de la Charte des Nations Unies. C'est dans cet esprit que le Bangladesh, comme par le passé, a parrainé le projet de résolution contenu dans le document A/40/L.11 qui présente tous les éléments d'une solution globale du problème afghan. Nous espérons sincèrement que la position énoncée dans le projet recevra une fois de plus l'appui ferme et vigoureux de l'Assemblée. La présente session est une session historique car elle marque le quarantième anniversaire des Nations Unies et nous devons prendre des mesures fermes et décisives en vue de trouver une solution juste et globale au problème afghan.

M. ZAIN AZRAAI (Malaisie) (interprétation de l'anglais) : Au cours du présent débat, beaucoup a déjà été dit, mais je voudrais que nous nous arrêtions un instant pour méditer une statistique qui, plus qu'un long discours, nous offre une image particulièrement éloquente de la situation : près d'un Afghan sur trois est aujourd'hui un réfugié. Certains prétendent, je le sais, que ce chiffre est exagéré; mais si c'était d'un à quatre, serait-ce une consolation pour quiconque, y compris pour les autorités de Kaboul? Tout régime qui se trouve dans cette situation arrive nécessairement à la conclusion qu'il y a quelque chose qui ne va vraiment pas. Mais si cette statistique ne devait pas suffire, nous pouvons encore méditer les éléments suivants : premièrement, en plus des réfugiés à l'extérieur, il y a plus d'un million de "réfugiés de l'intérieur", de personnes déplacées à

M. Zain Azraai (Malaisie)

l'intérieur de l'Afghanistan même; deuxièmement, les combats en Afghanistan se poursuivent avec une férocité croissante depuis six ans, soit, dois-je le rappeler à l'Assemblée, plus longtemps que toute la seconde guerre mondiale; troisièmement, d'après certaines estimations, près d'un million de personnes ont perdu la vie à cause de ces combats.

Ces chiffres sont stupéfiants. Quelle que soit sa propension à rechercher une explication idéologique aux complexités de la vie internationale, il est certainement impossible d'attribuer les faits que je viens d'énoncer aux machinations de "contre-révolutionnaires" ou d'"agents impérialistes", aussi perfides ou bien financés qu'on les croie. Ces faits ne peuvent être expliqués que si l'on reconnaît que l'opposition à ce qui se passe aujourd'hui en Afghanistan est essentiellement un mouvement national, une opposition à l'invasion et à l'occupation militaires soviétiques du pays et au renforcement d'un régime impopulaire. Aucune autre explication ne peut tenir compte de la réalité. Cette opposition est répandue et s'étend à toute l'étendue du territoire du pays, y compris à l'intérieur, bien loin des frontières des Etats voisins, aux portes mêmes de Kaboul.

M. Zain Azraai (Malaisie)

Elle a démontré qu'elle était courageuse et résolue et elle s'est battue avec une efficacité de plus en plus grande dans un combat très inégal - pour être précis, contre 150 000 soldats soviétiques dotés d'une puissance de feu énorme qui, dans le cadre de campagnes militaires, ont eu recours à des attaques aériennes fréquentes et de grande portée et à des bombardements intensifs des villes et des villages, infligeant de lourdes pertes à la population civile, détruisant fermes, cultures et bétail, minant les chemins conduisant aux villages, etc. Les soldats afghans désertent de plus en plus les rangs du régime de Kaboul, de telle sorte que l'armée afghane n'a guère retenu que le tiers de ses effectifs d'origine.

Non, rien de tout cela n'aurait été possible si l'opposition au régime actuel en Afghanistan n'était que l'oeuvre "d'éléments dépouillés de leurs privilèges", ou d'éléments "incités de l'extérieur", comme on l'a prétendu quelquefois au cours de ce débat. L'endurance et la ténacité persistantes des combattants de la liberté de l'Afghanistan n'ont été possibles que parce qu'elles viennent des profondeurs et des racines mêmes du nationalisme historique afghan et de l'orgueil farouche de l'Afghan qui n'a jamais recherché une aide extérieure pour défendre la liberté et la souveraineté du pays et de la population. Ce nationalisme et cette fierté ne peuvent être annihilés par la force des armes. On ne peut les expliquer non plus en évoquant simplement des théories idéologiques. Les autorités de Kaboul doivent fort bien le savoir et doivent l'accepter, le plus tôt sera le mieux, si nous voulons que le sang afghan et les biens matériels afghans cessent d'être inutilement sacrifiés.

Voilà sur quoi repose la position de la Malaisie dans la question dont nous sommes saisis. Il y a en Afghanistan une résistance nationale véritable à l'agression et à l'occupation étrangère, et la communauté internationale doit se prononcer et agir en conséquence.

Dire cela ce n'est pas se lancer dans la polémique, ce n'est pas être antisoviétique - ce qui, je m'empresse d'ajouter, ne correspond pas à la politique étrangère de la Malaisie -; nous sommes simplement convaincus que le présent débat est nécessaire et important pour les raisons que je vais maintenant énumérer.

Premièrement, ce qui se passe en Afghanistan met en cause les principes fondamentaux relatifs à l'indépendance nationale, à l'intégrité territoriale et à l'autodétermination, sur lesquels l'Organisation des Nations Unies doit se prononcer. Les principes ne peuvent être appliqués de manière sélective ou

M. Zain Azraai (Malaisie)

interprétés de manière arbitraire et, à notre avis, les problèmes en cause, à savoir l'agression et l'occupation soviétiques de l'Afghanistan ainsi que le déni au peuple afghan de son droit de décider de sa propre forme de gouvernement et de choisir son mode de vie sont assez clairs et doivent être condamnés. La violation de ces principes menace les fondements mêmes du système interétatique indépendant sur lequel la sécurité et la sûreté de tous reposent, notamment celles des petits Etats. Accepter de telles violations et nous dérober à nos responsabilités en évitant de nous prononcer à leur sujet, sous prétexte de complexité conjoncturelle ou au nom de la retenue et de la modération, c'est risquer de connaître des dangers futurs.

Deuxièmement, ce débat est un message adressé aux combattants de la liberté afghans leur disant que nous n'avons pas oublié leur infortune et que nous sommes toujours fidèles à leur cause.

Troisièmement, et par la même occasion, ce débat est un message sans aucune ambiguïté adressé à l'Union soviétique, montrant que six années après l'entrée des forces soviétiques en Afghanistan, nous avons la force et la volonté de veiller à ce que la paix et la justice soient rétablies en Afghanistan et restituées à son peuple courageux - cela dans les termes les plus clairs et les moins violents. Comme l'éminent Ministre des affaires étrangères du Pakistan l'a déclaré si clairement hier, nous reconnaissons tous les intérêts légitimes de l'Union soviétique en Afghanistan en matière de sécurité et cela vaut la peine d'être répété ici.

Quatrièmement, ce débat contribuera à renforcer l'idée que nous sommes tous en faveur de la paix et de la réconciliation nationale en Afghanistan et que, de cette manière, nous voulons encourager et soutenir le Secrétaire général et son représentant spécial dans leurs efforts dévoués pour arriver à une solution politique du conflit.

Cinquièmement, nous espérons et nous croyons que ce débat encouragera le Pakistan et l'Afghanistan à s'obstiner dans leurs efforts pour parvenir à une solution pacifique et durable.

Les événements de la nuit de Noël de 1979 à Kaboul représentent à bien des égards un tournant dans l'histoire récente des relations internationales. Nous en avons tous payé le prix depuis et l'Union soviétique en tout premier. Mais c'est le peuple afghan, qui a été le plus éprouvé et qui a connu la dévastation de sa terre ancienne, qui a payé le prix le plus élevé. Le Pakistan a vu ces frontières

M. Zain Azraai (Malaisie)

violées plusieurs fois. Le contexte de la paix et de la coopération en Asie du Sud-Ouest a été modifié et les perspectives de création d'une zone de paix dans l'océan Indien ont été réduites. Au niveau international, nombre d'entre nous sont inquiets et se sentent profondément vulnérables à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan car nous voyons une superpuissance, un membre permanent du Conseil de sécurité, ayant la responsabilité particulière de maintenir la paix et la sécurité, conformément aux principes de la Charte, afficher son mépris pour ces principes mêmes. En outre, l'aventure afghane a porté un coup sérieux à la détente et a provoqué une détérioration dangereuse des relations entre les deux superpuissances, ce qui doit tous nous préoccuper au plus haut point. Pour l'Union soviétique elle-même, le prix a été élevé non seulement du point de vue de l'argent et des hommes qu'elle a perdus dans une vaine entreprise, mais surtout du point de vue de son prestige et de son renom dans le monde, notamment parmi les pays du tiers monde. L'Union soviétique mérite tout le respect dû à une superpuissance, et non pas le ressentiment dû à un bandit arrogant. Par conséquent, pour nous tous, l'enjeu est important et un règlement pacifique et durable de ce conflit en Afghanistan s'impose.

Examinant la situation qui règne actuellement, je crois que nous pouvons nourrir certains espoirs. Le crédit en revient tout d'abord aux combattants de la liberté eux-mêmes qui méritent par conséquent tous nos encouragements. Les débats tels que celui-ci au sein de l'Organisation des Nations Unies ont également contribué à cela et nous devons par conséquent persévérer. Ainsi, le rapport du Secrétaire général de cette année, document A/40/709, qui témoigne des efforts persistants et exceptionnellement compétents de son représentant spécial, M. Diego Cordovez, nous donne quelques raisons d'espérer. Le Secrétaire général a indiqué qu'il s'était

"assuré à maintes reprises qu'ils étaient fermement appuyés par la communauté internationale" (A/40/709, par. 2);

continuons de lui donner cette assurance. Il a également déclaré que

"Les Gouvernements de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et des Etats-Unis d'Amérique ont réaffirmé à plusieurs reprises qu'ils étaient favorables à un règlement politique négocié et à la poursuite de mes efforts."

(Ibid., par. 13)

Saluons leur attitude et encourageons-les à poursuivre sur cette voie.

M. Zain Azraai (Malaisie)

Toutefois, il convient de souligner un point en ce qui concerne les entretiens "séparés" qui se déroulent actuellement sous les auspices du Représentant spécial du Secrétaire général. Ces négociations délicates ont abouti avec succès à un accord sur trois des quatre documents interdépendants. Le Ministre des affaires étrangères du Pakistan a attiré notre attention sur un obstacle aux négociations sur le quatrième de ces documents qui traite de la question primordiale du retrait des forces soviétiques de l'Afghanistan, à savoir l'insistance des autorités de Kaboul à changer la procédure des négociations. La Malaisie partage pleinement l'opinion du Pakistan à ce sujet car elle ne voit, pour sa part, aucune raison de changer la forme des négociations, qui a été mise au point avec tant de peine et qui a déjà donné de si bons résultats. Si nous devons continuer de croire au désir des autorités de Kaboul de parvenir à un règlement pacifique, nous devons espérer que cet obstacle de procédure sera surmonté lors de la prochaine série d'entretiens qui se dérouleront à la fin du mois de décembre.

Quand tout est dit, c'est le triste sort de la nation afghane, c'est-à-dire d'hommes, de femmes et d'enfants, qui nous émeut tous profondément. Dans la limite de ses ressources, la Malaisie s'engage à faire tout ce qu'elle pourra pour apporter son aide. Ma délégation voudrait également se joindre à celles qui ont exprimé leur admiration et leur gratitude au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), au Comité international de la Croix-Rouge (CICR), aux divers pays donateurs et aux nombreuses organisations humanitaires qui ont tant aidé à alléger la détresse et les souffrances indicibles des réfugiés afghans. Par dessus tout, la Malaisie voudrait rendre hommage au Gouvernement du Pakistan, au Gouvernement de l'Iran ainsi qu'aux pays qui accueillent le plus grand flux de réfugiés de l'histoire de l'humanité, pour la solidarité et la fraternité qu'ils ont montrées à l'égard de la nation afghane en son heure de détresse. Le Gouvernement du Pakistan a informé qu'il assurait environ 55 p. 100 des dépenses annuelles de 400 millions de dollars nécessaires à l'entretien des réfugiés afghans. Cela et d'autres dépenses non chiffrées constituent un immense fardeau pour les ressources d'un pays en développement, et les sacrifices que consent une nation comme le Pakistan doivent lui valoir le respect et la gratitude éternels de la communauté internationale.

L'Assemblée générale est donc saisie d'un projet de résolution, document A/40/L.11, dont la Malaisie est fière d'être l'un des auteurs en même temps que 45 Etats Membres. Le projet de résolution est, à toutes fins pratiques, identique

M. Zain Azraai (Malaisie)

à la résolution 39/13 sur l'Afghanistan qui a été adoptée à la majorité écrasante lors de la trente-neuvième session de l'Assemblée générale. Je n'ai pas à répéter ici les principes d'un règlement pacifique du conflit en Afghanistan qui y sont énoncés et que connaissent tous les représentants à cette assemblée. Si ce projet ne tolère pas le comportement soviétique en Afghanistan, il n'utilise pas non plus un langage condamatoire. Par son ton, il n'est pas antisoviétique. Pour l'essentiel, il énonce les principes fondamentaux de la Charte que tous les Etats Membres se sont engagés à respecter. La Malaisie est convaincue qu'il représente une contribution au règlement durable du conflit en Afghanistan et c'est pourquoi nous demandons instamment aux Etats Membres de lui apporter tout leur soutien et de faire savoir de cette manière à l'Union soviétique et aux autorités de Kaboul que nous sommes calmement mais fermement décidés à rechercher la paix et la justice en Afghanistan.

M. NOWORYTA (Pologne) (interprétation de l'anglais) : Ma délégation partage pleinement les vues exprimées ici hier par le représentant de l'Afghanistan, l'ambassadeur Mohammed Zarif, selon lesquelles la question que nous examinons à présent ne devrait pas figurer à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, et ceci pour diverses raisons. Premièrement, cela va à l'encontre de la volonté du Gouvernement et du peuple de la République démocratique d'Afghanistan; deuxièmement, cela constitue une nette ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat Membre des Nations Unies, ce qui est tout à fait interdit par la Charte des Nations Unies; troisièmement, cela n'aide pas, comme l'ont prouvé les discussions antérieures, à améliorer la situation créée autour de l'Afghanistan mais que, au contraire, maintient artificiellement la tension, aggravant la situation et mettant en danger la paix et la sécurité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région, et menaçant ainsi la paix et la sécurité mondiales.

Ce scénario n'a rien de neuf. Une révolution antiféodale est déclenchée par la vaste majorité d'une nation qui en a assez de l'oppression, de la tyrannie, de l'exploitation et de l'injustice d'un régime monarchique corrompu, réactionnaire et féodal. La révolution est accueillie et appuyée par la masse de la population dans le pays et ne peut qu'être victorieuse. Des changements révolutionnaires fondamentaux et très nécessaires sont apportés par les autorités qui incarnent les aspirations de la grande majorité des nations. Petit à petit ces changements se transforment en une réalité longtemps attendue.

M. Noworyta (Pologne)

Toutefois, cette réalité n'est pas celle que les forces réactionnaires escomptent. C'est pourquoi, afin de ne pas permettre à une autre révolution de se consolider, ils mènent une guerre non déclarée contre le pays révolutionnaire, créant de nombreux camps militaires dans les territoires voisins, formant des groupes contre-révolutionnaires aux fins d'activités subversives à l'intérieur du pays en question et se livrant à diverses opérations clandestines de mauvais aloi. En même temps, une guerre psychologique est menée contre cette révolution, déformant la vérité quant à la situation réelle du pays. D'autre part, il n'est pas dit un seul mot des changements historiques progressistes qui ont lieu dans le pays.

Tel a été le scénario de beaucoup de contre-révolutions dans diverses parties de notre globe. Tel est le scénario de la contre-révolution en Afghanistan depuis le début de la révolution d'avril 1978.

Si la situation qui prévaut actuellement autour de l'Afghanistan devait continuer, nous ne pourrions guère prévoir de solution favorable des problèmes de ce pays et de la région dans un proche avenir. La situation créée autour de l'Afghanistan ne peut avoir qu'une solution politique. Il est profondément regrettable que, au lieu d'exploiter les possibilités existantes d'une telle solution politique, nous gaspillions ici un temps et des ressources précieux en discussions qui ne mènent à rien. La Pologne félicite le Secrétaire général, Javier Pérez de Cuéllar, des efforts qu'il fait pour parvenir à une solution politique. Nous espérons que les entretiens "séparés" qui ont débuté à Genève l'an dernier aboutiront à un règlement politique négocié. Nous sommes profondément convaincus que des entretiens directs entre les parties les plus intéressées, à savoir l'Afghanistan et le Pakistan, comme l'a souvent proposé le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan, auraient une signification particulière dans la recherche d'une solution politique rapide.

C'est pourquoi, si nous voulons sérieusement et véritablement contribuer à la recherche d'une solution politique de la situation autour de l'Afghanistan, nous devons catégoriquement appuyer les efforts du Secrétaire général dans ce sens et éviter toute rhétorique politique qui ne saurait que nuire à ces efforts. Le projet de résolution dont nous sommes saisis, s'il est adopté, nous mènera dans la direction diamétralement opposée, comme ce fut le cas pour d'autres résolutions du même genre. Par conséquent, ma délégation votera contre le projet de résolution A/40/L.11.

M. Noworyta (Pologne)

Pour conclure, je voudrais citer une déclaration faite par le général Wojciech Jaruzelski au cours de la visite du président Babrak Karmal en Pologne en mai dernier :

"Nous appuyons les activités du Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan visant le règlement pacifique de tous les problèmes extérieurs avec des pays voisins grâce au dialogue et au respect de la souveraineté d'Etat."

M. TURKMEN (Turquie) (interprétation de l'anglais) : Pour la septième fois depuis 1979, nous sommes coauteurs du projet de résolution sur la situation en Afghanistan. Nous le faisons car nous sommes convaincus que les résolutions adoptées par l'Assemblée générale au sujet de l'Afghanistan reflètent l'attente ferme de la communauté internationale d'un règlement politique juste de la crise en Afghanistan et du rétablissement de la paix dans ce pays.

En dépit des appels renouvelés demandant la cessation de la situation inacceptable en Afghanistan, la continuation de la domination étrangère du pays par une force militaire considérable est une source de profonde préoccupation et un facteur de déstabilisation dans les relations internationales. Conscients des incidences de cette situation sur la paix et la sécurité internationales, nous pensons que le moment est approprié pour renouveler nos appels et encourager vivement la recherche d'une solution juste et durable de tous les problèmes découlant de la situation grave en Afghanistan.

Nous souhaitons déclarer une fois de plus notre ferme opposition aux transformations imposées au peuple de l'Afghanistan, nation avec laquelle nous avons des liens profonds d'amitié historique. Depuis six ans, cette nation livre une lutte héroïque pour la liberté et contre l'imposition par la force de prescriptions politiques, économiques et sociales qui ne sont pas de son choix. Nous avons le devoir moral d'appuyer le peuple d'Afghanistan. Nous respectons et admirons la détermination du peuple afghan d'exercer librement son droit à l'autodétermination, d'obtenir le retrait des forces militaires étrangères de l'Afghanistan et d'assurer le retour volontaire des réfugiés afghans dans leur pays. La paix ne peut être rétablie dans ce pays en allant à l'encontre de la volonté de son peuple, la volonté de vivre en tant que nation libre, en tant que maître de sa destinée et de son territoire. C'est essentiellement ainsi que nous voyons la situation en Afghanistan.

M. Turkmen (Turquie)

Du fait des événements en Afghanistan, le Pakistan doit assumer le fardeau d'un problème international qu'il n'a rien fait pour causer. Le Pakistan a fait preuve d'un esprit humanitaire et de générosité en accueillant des millions de réfugiés afghans déracinés de leur pays à la suite des opérations militaires des six dernières années. Le Pakistan a fait preuve d'une modération louable devant les violations réitérées de son espace aérien et de son territoire. Plus de 200 violations survenues en 1985 ont causé des pertes de vies humaines et des dommages aux biens civils au Pakistan, ce qui est très préoccupant. Le Pakistan a apporté une contribution constructive et de bonne foi à la recherche d'un règlement pacifique de la question; c'est pourquoi il mérite le plein appui et la reconnaissance sans réserve de la communauté internationale.

Au cours de l'année écoulée, nous avons suivi de près aussi bien la situation en Afghanistan même que le processus de négociation à Genève, de même que les contacts réalisés par d'autres voies et qui pourraient avoir un effet important sur ce processus.

La situation actuelle sur le terrain n'a pas changé. La force militaire continue d'être utilisée sur une grande échelle et de manière aveugle contre des hommes, des femmes et des enfants. Cela ajoute aux immenses souffrances du peuple afghan et aux pertes qui lui ont été infligées ainsi qu'à la dévastation brutale du pays. Les pertes en vies humaines causées par les bombardements aériens, le nombre de personnes mutilées et blessées et la destruction totale de villages entiers ont pris des proportions incroyables. Tout cela a été perpétré pour étouffer la résistance de toute une nation qui a montré qu'elle est prête à tout sacrifier pour recouvrer sa liberté.

L'utilisation aveugle de la force n'a atteint ses buts dans aucune région de l'Afghanistan. Elle n'a servi qu'à renforcer la volonté de résistance et de grandes parties du pays sont demeurées sous le contrôle effectif du peuple afghan et de la résistance. La résistance afghane représente la dignité du peuple afghan. Il n'est pas possible de qualifier ces gens qui ont fait la preuve de manière si admirable de leur amour pour leur pays de bandits ou de contre-révolutionnaires. La résistance afghane est un authentique mouvement de libération nationale.

En ce qui concerne le processus de négociations à Genève, nous prenons note du rapport du Secrétaire général, dont les efforts pour promouvoir une solution politique méritent un large appui international.

M. Turkmen (Turquie)

D'après le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan faisant l'objet du document A/40/709, nous croyons comprendre qu'au cours de l'année écoulée les négociations réalisées dans le cadre des entretiens "séparés" ont été fructueuses dans une importante mesure. Tout d'abord, une base d'entente globale a été mise au point sur la forme que devrait prendre un règlement politique. Cela a permis au Secrétaire général de présenter aux parties quatre instruments : un accord bilatéral sur la non-ingérence et la non-intervention; une déclaration sur des garanties internationales; un accord bilatéral sur le retour volontaire des réfugiés afghans; et un instrument qui définirait les relations entre les instruments précités et la solution de la question du retrait des troupes étrangères de l'Afghanistan. Cela a permis aux parties d'achever la formulation de deux projets d'accords bilatéraux ainsi que la déclaration sur les garanties internationales, qui a été transmise à l'Union soviétique et aux Etats-Unis en tant que garants désignés et examinée. Le Secrétaire général a souligné dans son rapport que les parties ont participé à ces entretiens avec une vigueur et une détermination renouvelées. Ce sont là des faits positifs dont il y a lieu de se féliciter. Il est évident que les négociations sont arrivées à une phase cruciale qui exige que la question centrale du retrait des troupes étrangères soit traitée de manière sérieuse dans le cadre de l'examen du projet d'instrument relatif aux relations d'interdépendance dans le processus des entretiens "séparés".

Toutefois, comme il est noté dans le rapport du Secrétaire général, il est regrettable que la poursuite des négociations en vue de parvenir à une issue ait été entravée en raison de l'insistance de l'une des parties pour changer la forme donnée à la conduite des négociations. De telles exigences ne sont pas de bon augure à un stade où le progrès des négociations réalisé dans le cadre des entretiens "séparés" a prouvé que la forme actuelle de ces négociations constitue le cadre approprié pour la recherche d'une solution pacifique. Il est clair que des changements non justifiés dans le processus de négociations ne peuvent être interprétés que comme un moyen d'assurer des avantages politiques unilatéraux alors que le fond du problème demeure incertain. Il n'y a aucune raison justifiable de compromettre le processus établi. L'insistance sur de telles demandes injustifiées ne peut être interprétée que comme un manque de volonté politique de traiter du fond de la question.

M. Turkmen (Turquie)

Par conséquent, nous espérons que cette difficulté sera aplanie et que de nouveaux progrès seront réalisés lors de la prochaine série d'entretiens "séparés", prévue pour décembre.

Un Afghanistan libre, indépendant et non aligné, vivant en paix avec lui-même et avec ses voisins, aidera à favoriser la recherche d'un ordre plus sûr et plus stable dans la région et dans le monde.

M. LEWIS (Canada) (interprétation de l'anglais) : Les rapports du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en disent long. A intervalles réguliers, ces brefs documents - chronique d'une guerre horrible - tombent sur les bureaux des missions de New York. Chacun de ces rapports - on les appelle les "rapports situation afghans" - fait le point des activités de la Croix-Rouge dans les zones frontières du Pakistan. Qu'il me soit permis de citer brièvement le rapport No 40, publié au mois de juillet de cette année :

"Au cours du mois de juillet, les opérations militaires exceptionnellement intensives qui se sont déroulées dans la province de Paktia (Afghanistan) ont causé l'évacuation du plus grand nombre de blessés de guerre jamais enregistré jusqu'à présent, blessés qui ont été transportés par les soins du poste itinérant de premiers secours CICR/Croissant-Rouge du Pakistan de Miramshah sur l'hôpital de Peshawar... En plus d'activités chirurgicales intensives, les centres d'orthopédie et de paraplégie ont également été très occupés, ainsi que l'ont été tous les autres programmes du CICR en faveur des victimes du conflit afghan."

Le rapport No 41, publié au début du mois de septembre, n'indique aucun ralentissement des combats. En fait, tout au long de l'été dernier, le nombre des victimes a augmenté. Selon la Croix-Rouge,

"Le nombre des blessés a continué d'augmenter durant le mois d'août et, pendant le dernier week-end, il a fallu prendre des mesures d'urgence pour renforcer les installations médicales du CICR par l'affectation de personnel et de matériel supplémentaires."

Le rapport poursuit en ces termes :

"Les deux équipes chirurgicales de Peshawar ainsi que le personnel médical spécialisé fourni par les sociétés nationales du Danemark, de la Finlande, de la Nouvelle-Zélande, de la Norvège et de la Suède ont dû faire face au nombre le plus élevé d'admissions que l'hôpital ait jamais enregistré. A partir de la mi-août et pendant deux semaines ... l'hôpital a atteint sa capacité maximum avec l'évacuation des malades installés dans deux tentes situées dans l'enceinte de l'hôpital... Il est impossible d'augmenter davantage la capacité de l'hôpital et il faut, par conséquent, installer un hôpital de campagne indépendant à Peshawar avec le personnel nécessaire à son fonctionnement, et trouver du personnel supplémentaire pour les installations chirurgicales existantes."

M. Lewis (Canada)

Dans la triste saga humaine d'invasion, de pillage et de tyrannie, les chiffres indiqués dans ces rapports semblent relativement bas. Par exemple, au cours du mois de juillet, 199 blessés de guerre ont été admis dans le petit hôpital de campagne de Peshawar; on y a procédé à 478 opérations chirurgicales, et 962 personnes y ont subi divers traitements. Mais prenez ces chiffres et multipliez-les par le nombre total des hôpitaux de campagne et de postes itinérants de premiers secours existant au Pakistan et en Iran, ainsi que les dizaines de milliers de blessés soignés en Afghanistan même; et multipliez-les à nouveau par les 12 mois que compte une année et par une guerre qui fait rage depuis six ans avec la même férocité, et prenez note des références faites constamment aux opérations chirurgicales, orthopédiques et paraplégiques, et vous obtenez, dans les rapports du CICR, le microcosme d'une nation massacrée et mutilée.

Plus d'un million de morts. Un nombre égal sinon plus important de personnes que les combats ont physiquement marquées pour la vie. Entre un et deux millions de personnes déracinées, désemparées et privées d'abri dans leur propre patrie. Quatre à cinq millions de réfugiés misérables au Pakistan et en Iran. Faut-il s'étonner dès lors que le Comité de surveillance des accords d'Helsinki, dans sa récente étude sur l'Afghanistan, ait déclaré, avec une simplicité crue : "Une nation entière se meurt."

Et pourquoi? Cette tragédie humaine incommensurable est d'autant plus épouvantable qu'elle est entièrement et inexplicablement inutile. Le monde entier sait que les Soviétiques n'ont pas été invités en Afghanistan. Le monde entier sait que l'Afghanistan ne menaçait personne - même pas le sécularisme soviétique. L'Afghanistan était une puissance non alignée de dimension moyenne dont la neutralité n'a jamais été menaçante. Le monde entier sait que l'invasion et l'occupation soviétiques n'ont pas été provoquées par un quelconque impératif géopolitique subit du moment; la situation en décembre 1979 méritait à peine une note diplomatique, en aucun cas un acte d'agression et la guerre.

Peut-être est-ce une manifestation du sinistre appétit séculaire d'expansion territoriale - le lebensraum façon soviétique? Peut-être s'agit-il de quelque dessein stratégique irréalisé d'atteindre un port de mer tropicale? Peut-être s'agit-il d'une politique délibérée - dont les objectifs ne sont pas encore déclarés - tendant à ébranler encore plus cette région du monde déjà déstabilisée? Peut-être qu'une fois passée l'intervention visant à mettre en place un régime fantoche, et la rigidité idéologique ayant pris le dessus, le départ est-il devenu impossible?

M. Lewis (Canada)

Mais, quels que soient les motifs qui l'ont guidée, explicites ou obscurs - et de toute façon rien de ce qui a pu être dit à ce sujet n'est crédible -, l'Union soviétique, par la guerre qu'elle mène contre le peuple de l'Afghanistan, en est revenue à l'éthique, aux excès et aux extrêmes du stalinisme.

Pendant, l'Union soviétique ne l'emportera pas. La Russie a lâché 115 000 hommes équipés des armes classiques modernes les plus meurtrières et les plus perfectionnées qui soient contre le peuple de l'Afghanistan, mais ce dernier ne saurait être assujéti. En dépit des bombardements ininterrompus effectués à haute altitude et des hélicoptères de combat qui déciment la population civile, réduisent en cendres des communautés entières ou transforment les campagnes en terres brûlées, les moudjahidin afghans continuent la lutte.

Après près de six années terribles, il est clair à présent que l'Union soviétique ne peut imposer de solution militaire. Elle peut vouloir faire de l'Afghanistan un vassal servile, mais elle n'y parviendra pas. Ce que le Secrétaire général déclare dans son rapport est vrai :

"La paix, accompagnée comme elle devrait l'être d'une réconciliation nationale suffisante pour permettre au peuple afghan de décider de son propre avenir, ne peut être atteinte par des moyens militaires." (A/40/709, par. 2)

L'unique solution est celle d'un règlement négocié qui comprenne les principes contenus dans le projet de résolution dont nous sommes saisis et reflète les vues qui ont été exprimées dans ce débat par la majorité écrasante des Etats membres de l'Assemblée générale. C'est la solution pour laquelle le Secrétaire général et son représentant spécial se battent noblement, non sans succès parfois. Dans ce contexte, nous nous réjouissons fortement à la perspective de la troisième série d'entretiens "séparés".

Mais tout dépend du retrait des troupes soviétiques. C'est la condition sine qua non. Tout le monde en a conscience. S'il nous faut revenir ici l'an prochain à la même époque, ce sera uniquement parce que l'Union soviétique continue de croire que le nihilisme est préférable à la négociation, que le massacre est préférable à la discussion.

Tout cela engendre inévitablement bien de l'hypocrisie. Voilà un pays, l'Union soviétique, qui, régulièrement, rappelle à l'Assemblée au cours des débats consacrés aux conflits régionaux, que les résolutions, une fois qu'elles ont été adoptées, doivent être respectées. Mais l'Union soviétique n'a jamais respecté la résolution sur la "Situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales".

M. Lewis (Canada)

Voilà un pays, l'Union soviétique, qui, régulièrement, presque de façon obsessionnelle, prêche en cette assemblée le droit de certains peuples à l'autodétermination. Mais l'autodétermination, lorsqu'il s'agit du peuple de l'Afghanistan, ne vaut plus.

Voilà un pays, l'Union soviétique, qui, régulièrement, dénonce à l'Assemblée les actes d'agression territoriale et proclame devant l'Assemblée le caractère sacré des frontières territoriales. Mais lorsqu'il s'agit de l'Afghanistan, l'agression flagrante et les violations de plus en plus fréquentes de l'intégrité territoriale du Pakistan à ses frontières n'ont plus d'importance. Il est rudement utile de pouvoir recourir à un raisonnement aussi élastique.

Voilà un pays, l'Union soviétique, qui ne cesse de rappeler à l'Assemblée les cas de "violation grossière et généralisée" des droits de l'homme. Pourtant, nous voilà saisis de la question de l'Afghanistan, où les violations des droits de l'homme sont non seulement grossières et généralisées, mais grotesques et universelles. Rien ne saurait mieux traduire ce fait que cet extrait du rapport du Comité de surveillance des accords d'Helsinki, dont les conclusions, soit dit en passant, ont été amplement confirmées par le Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies :

M. Lewis (Canada)

"D'après nos interviews, il est vite devenu clair que pratiquement toutes les violations concevables des droits de l'homme se produisent en Afghanistan, et à une énorme échelle. Les crimes d'une guerre aveugle sont assortis des pires excès de violence déchaînés contre les civils avec la sanction de l'Etat. La brutalité sans pitié dans les campagnes ne connaît d'égal que la sujétion d'une population urbaine terrorisée à l'arrestation arbitraire, la torture, l'emprisonnement et l'exécution. Des contrôles totalitaires sont imposés aux institutions et à la presse. Les universités et tous les autres aspects de la vie culturelle afghane sont systématiquement 'soviétisés'."

Nous avons là un pays, l'Union soviétique, qui se préoccupe, dans cette assemblée, des tâches imposées à d'importantes institutions du système des Nations Unies. Mais, en conséquence directe de l'invasion soviétique en Afghanistan, il s'est créé au Pakistan la plus grande population de réfugiés au monde, ce qui exacerbe considérablement la crise de ressources dont souffre le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Sans la réaction altruiste du Gouvernement pakistanais, accompagnée du travail extraordinaire accompli par le HCR, nous connaîtrions un désastre encore plus grand en Asie du Sud-Ouest.

Rien de cela cependant ne semble préoccuper l'Union soviétique. Et, surtout, nous avons ici un pays, l'Union soviétique, qui donne régulièrement des leçons à l'Assemblée sur les impératifs de la paix. Mais il s'agit là d'une application hautement sélective des principes de la paix. Cela s'adresse à tous les autres. On omet soigneusement l'Afghanistan.

Comme le Canada l'a déjà dit, l'Afghanistan ne se soumettra pas. Le conflit peut faire des ravages effroyables, il n'y a pas pour autant de signes de soumission. Karmal reste au pouvoir uniquement par la force des armes soviétiques. L'hostilité croît à l'intérieur du pays. Le gouvernement est en guerre avec son propre peuple. En fait, malgré le traitement inhumain et cruel que la Russie inflige aux déserteurs capturés et aux prisonniers de guerre, la preuve est faite de plus en plus, documentée par une série d'articles parus dans le New York Times, que de nombreux déserteurs de l'armée soviétique réussissent à gagner les rangs des moudjahidin. Cela n'est pas surprenant. Certains soldats russes ne peuvent que se rebeller contre une guerre aussi perfide; certains, inévitablement, seront attirés par la cause afghane.

M. Lewis (Canada)

L'Union soviétique voudrait bien faire descendre un rideau de silence sur l'Afghanistan. Elle voudrait bien pouvoir mener sa guerre de vengeance à la dérobée et en privé. Elle voudrait bien qu'on ne fasse jamais mention de cette guerre dans la presse. Même maintenant, elle tente d'étancher le flot de réfugiés pour que ses atrocités militaires ne parviennent jamais aux oreilles du monde. Elle voudrait bien que ces débats n'aient jamais eu lieu. Elle voudrait bien que ces résolutions n'aient jamais été adoptées.

Or, il appartient à l'Assemblée générale de garder présente à nos esprits la cause afghane et de répéter, sans équivoque, la condamnation du monde. Il nous faut, d'une façon ou d'une autre, convaincre l'Union soviétique que la négociation est la seule voie vers l'approbation mondiale. Les Etats-Unis ont proposé une initiative régionale; elle vaudrait peut-être la peine d'être étudiée. Tout doit être étudié qui rapproche les perspectives d'un règlement selon les objectifs énoncés dans cette résolution.

Dans son intervention, ce matin, le Représentant permanent de l'URSS a beaucoup parlé des bienfaits dispensés au peuple de l'Afghanistan par Karmal de Kaboul.

"La campagne contre l'analphabétisme est en train d'être gagnée" dit-il. Il continue : "Après la victoire de la révolution, plus d'un million d'Afghans ont appris à lire et à écrire".

Après la victoire de la révolution, plus d'un million d'Afghans ont été massacrés. Dans le choix entre l'alphabétisme et la vie, ils auraient, comme tous ceux d'entre nous, choisi la vie. Mais pourquoi doivent-ils choisir? Pourquoi ne peuvent-ils avoir les deux? Voilà la question à laquelle l'Union soviétique refuse de répondre.

M. PAPAJOJGI (Albanie) (interprétation de l'anglais) : Il y a près de six ans maintenant que les sociaux-impérialistes soviétiques ont lancé leur agression barbare contre l'Afghanistan. Au cours de cette période, l'Assemblée générale a dûment inscrit à son ordre du jour et examiné cette question pressante qui a eu de graves conséquences pour le peuple afghan. Elle a à juste titre condamné l'occupation de ce pays souverain. Les peuples et les pays épris de paix du monde entier continuent de faire entendre leur voix en protestant contre cette agression et cette occupation arbitraire. Ils ne peuvent manquer de s'indigner du fait que les troupes d'occupation soviétiques ont causé des dommages et des souffrances incalculables à ce pays en créant une situation dangereuse pour la paix et la sécurité dans cette région de l'Asie.

M. Papajorgji (Albanie)

Quand, en décembre 1979, les troupes soviétiques ont perfidement attaqué et occupé l'Afghanistan, la propagande soviétique a fait beaucoup de bruit autour du fait, prétendant qu'il n'avait été envoyé qu'un contingent de troupes négligeable qui ne devait être déployé là-bas que temporairement. Néanmoins, la réalité a montré que les sociaux-impérialistes soviétiques n'ont nulle intention de quitter le pays de leur propre gré. Pour justifier leur agression honteuse, ils ont invoqué le prétendu "traité d'amitié" qu'ils avaient imposé, il y a longtemps, à l'Afghanistan. Ce faisant, ils ont montré une fois de plus combien il est dangereux pour la liberté et l'indépendance des peuples de faire confiance à ce genre de traités ou d'accords "de défense" avec les superpuissances. Comme la suite des événements l'a clairement montré, nous étions en présence d'une agression fasciste, d'une invasion militaire d'un pays souverain par une superpuissance impérialiste qui constitue une violation flagrante du droit international. C'est un nouveau témoignage de ce que la République populaire socialiste d'Albanie avait signalé depuis longtemps, à savoir que le social-impérialisme soviétique représente en fait l'une des forces les plus réactionnaires de notre époque, qui, dans le but d'atteindre ses objectifs expansionnistes, a fondé sa politique sur l'utilisation de la force militaire et que cette politique, comme celle de l'impérialisme américain, menace à la fois la liberté et l'indépendance des peuples du monde entier.

Les sociaux-impérialistes soviétiques font tout ce qu'ils peuvent pour dissimuler qu'ils sont des auteurs de guerre et des agresseurs en ayant recours à leur démagogie, qui ne manque pas de s'exercer aux Nations Unies également, où ils prétendent être les protecteurs des droits des peuples et les partisans sincères de leur lutte contre l'impérialisme et le néo-colonialisme. Dans ce contexte, ils parlent d'un prétendu devoir internationaliste qu'ils prétendent remplir à l'égard de l'Afghanistan en défendant les victoires de la révolution et les intérêts du peuple de ce pays, et, dans un contexte plus étendu encore, même des autres pays de la région. En fait, ils font beaucoup de bruit autour de la prétendue sécurité du continent asiatique, en avançant même des propositions concrètes pour la convocation d'un forum panasiatique, semblable à celui d'Helsinki. Les sociaux-impérialistes soviétiques ont vraiment besoin d'une telle mascarade pour que leur agression contre l'Afghanistan et leur présente occupation de ce pays tombent dans l'oubli et que leurs plans et objectifs expansionnistes dans ce

M. Papajorgji (Albanie)

continent restent secrets. Ils ont agi de la même manière à la Conférence d'Helsinki pour effacer de la mémoire des peuples leur agression contre la Tchécoslovaquie en 1968.

Le déroulement des événements en Afghanistan témoigne clairement du fait que les habitants de ce pays épuisés de paix n'ont pas accepté l'occupation étrangère. Les forces d'occupation des sociaux-impérialistes soviétiques ont rencontré partout non seulement la haine grandissante mais aussi la résistance héroïque du peuple afghan. Elles perdent chaque jour du terrain. Les montagnes et les gorges de ce pays deviennent des tombes pour les occupants, montrant une fois de plus au monde qu'aucune force ne peut vaincre un peuple qui est résolu à lutter jusqu'au bout pour sa liberté. Les agresseurs du Kremlin connaissent le sort inévitable réservé à tous les agresseurs.

Pour diminuer leurs pertes et éviter le discrédit total de leur potentiel militaire dans lequel les a jetés la lutte de libération d'un petit peuple, les sociaux-impérialistes soviétiques ont recours aux méthodes de la violence et de la terreur sur une grande échelle. Mais ni les moyens modernes à leur disposition ni les tactiques notoires de "terre brûlée" ni la destruction de villages et de quartiers entiers n'ont réussi. Ils ne pourront jamais vaincre le patriotisme ardent du peuple afghan et sa volonté indomptable d'être libre et indépendant.

M. Papajorgji (Albanie)

Dans ces circonstances particulièrement difficiles, les socio-impérialistes soviétiques ne manquent jamais d'avoquer un "règlement politique" du problème afghan, qui n'est rien d'autre qu'une vieille méthode utilisée par l'impérialisme et les milieux réactionnaires pour berner l'opinion publique et nourrir des illusions partout où leurs positions sont menacées par les luttes de libération des peuples. Il ne s'agit en fait que de manoeuvres de la part des superpuissances dans cette région pour laisser croire qu'elles prennent en considération les droits du peuple afghan, sa liberté et son indépendance, ainsi que d'autres peuples de la région. Par ces manoeuvres, les socio-impérialistes soviétiques visent à légaliser le statut d'occupation de l'Afghanistan, pour porter un coup fatal au mouvement de libération du peuple afghan et à gagner du temps afin de pouvoir mieux renforcer leurs positions. Les renforts permanents apportés à l'armée d'occupation, et les vastes campagnes de purge dans les régions où la résistance est la plus forte, loin de laisser espérer un retrait, laissent présager plutôt une présence aussi longue que possible. Les "requêtes" formulées par le Gouvernement de Kaboul en faveur de garantie internationale font également partie intégrante des manoeuvres et tactiques diaboliques des socio-impérialistes soviétiques pour s'opposer à la lutte menée par les patriotes afghans.

Dans ces circonstances, la délégation de la République socialiste populaire d'Albanie estime qu'il est nécessaire, une fois encore, de réitérer ses vues sur ce problème, en soulignant que l'on ne parviendra à une juste solution sur la question afghane que lorsque les troupes d'occupation soviétiques se seront effectivement et totalement retirées. Les compromis et les accords politiques proposés par les ennemis du peuple afghan ne permettront jamais la réalisation de cette solution. L'histoire elle-même a montré que les agresseurs ne quitteront jamais de leur plein gré le pays qu'ils occupent. Seules les luttes de libération menées par les peuples opprimés les en ont chassés. Nous sommes persuadés que la lutte résolue de libération nationale menée par le peuple afghan, qui jouit de la solidarité et de l'appui des peuples épris de liberté à travers le monde, constitue le seul élément décisif d'une solution juste de la question.

La République socialiste populaire d'Albanie et le peuple albanais ont toujours condamné l'agression et l'occupation persistante de l'Afghanistan par les socio-impérialistes soviétiques. Comme par le passé, ils continueront d'apporter leur soutien et de témoigner leur solidarité au peuple afghan dans sa lutte légitime de libération nationale. Nous sommes fermement convaincus que le peuple afghan réussira à chasser les agresseurs de son pays.

M. KASEMSRI (Thaïlande) (interprétation de l'anglais) : Pour la sixième année consécutive, l'Afghanistan demeure l'un des problèmes internationaux les plus graves de notre temps. Les facteurs qui ont accéléré la crise n'ont pas encore disparu, les perspectives d'un règlement restent incertaines et les derniers événements intervenus en Afghanistan montrent que de nouvelles effusions de sang sont à prévoir. L'Assemblée générale doit donc rester saisie de cette question, qui compromet gravement depuis ces six dernières années la paix et la sécurité régionales aussi bien qu'internationales.

L'Afghanistan a été victime d'un acte flagrant d'agression qui constitue une violation des principes de la Charte et du droit international. D'autres petits Etats, Membres des Nations Unies, en développement et non alignés, ont vu leur sécurité compromise par le fait que l'auteur de cette violation flagrante des obligations de la Charte et des principes fondamentaux du droit international est l'un des membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies. C'est comme si l'un des gardiens de l'édifice mondial était devenu lui-même un envahisseur. L'incidence de cet acte sur la paix et la sécurité internationales ne saurait être surestimée.

Il existe un autre aspect de la situation en Afghanistan qui suscite les plus vives inquiétudes - je veux parler de la tragédie humaine que vit la population civile afghane, y compris des enfants innocents. Ainsi, dans un article intitulé "L'épreuve de l'Afghanistan" de M. John Keegan, paru dans The Atlantic Magazine du mois de novembre 1985, M. Mike Martin, correspondant britannique, a été cité comme suit :

"Nous étions assis sur le toit d'une maison où se trouvaient les blessés, un homme avait les tympans percés et des fragments d'obus dans les jambes; un autre avait d'horribles brûlures au visage et au cou. Nous avons pu supporter la vue de blessures graves jusqu'au moment où les victimes furent des enfants, après quoi toute idée d'une guerre juste disparut. Un petit garçon a eu les jambes soudées entre elles par la chaleur des bombes lâchées sur les champs de son père, de telle sorte qu'il ne lui restait plus qu'un moignon informe et qu'il devait se traîner sur des béquilles. Un autre garçon âgé d'environ six ans a eu le visage entièrement brûlé. Il n'avait plus de nez et il y avait au milieu de son visage un trou qui le faisait ressembler à un poisson : c'était sa bouche."

M. Kasemsri (Thaïlande)

La guerre qui fait rage en Afghanistan a contraint un quart de la population de ce pays à se réfugier dans des Etats voisins. Rien qu'au Pakistan, on compte près de 3,5 millions de réfugiés afghans, la plus grande concentration de réfugiés au monde. La République islamique d'Iran a également fourni des abris à des centaines de milliers de réfugiés afghans. La Thaïlande, qui a elle aussi assumé un fardeau analogue né d'une situation analogue au Kampuchea, n'en apprécie que davantage les nobles sacrifices consentis par les Gouvernements d'Iran et du Pakistan et tient à leur exprimer son admiration pour la façon dont ils se sont, au nom de la communauté internationale, acquittés de cette lourde responsabilité. A ce propos, ma déléation tient également à dire combien elle apprécie les activités humanitaires dispensées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et d'autres institutions internationales pour alléger les souffrances des réfugiés afghans. Nous espérons que, lorsque la situation le permettra, ces réfugiés afghans pourront retourner dans leurs foyers, dans l'honneur et la sécurité.

La lutte patriotique menée par le peuple afghan contre l'agresseur étranger mérite toute la sympathie et le soutien de tous les pays et peuples épris de liberté. La Thaïlande continuera d'apporter son soutien à la juste cause du peuple afghan dans le combat héroïque qu'il mène pour libérer sa patrie de l'occupation étrangère.

La position de la Thaïlande à l'égard de la question de l'Afghanistan est ferme et conséquente. Elle repose sur sa fidélité aux buts et principes de la Charte et aux principes d'égalité souveraine des Etats, d'intégrité territoriale, de non-recours à la force, de non-ingérence et de non-intervention dans les affaires intérieures d'autres Etats, du droit des peuples à l'autodétermination et au règlement pacifique des différends. C'est pourquoi nous n'avons cessé de souligner que les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale doivent être pleinement appliquées, que les troupes étrangères doivent se retirer inconditionnellement de l'Afghanistan et que le statut d'indépendance et de non-alignement de l'Afghanistan doit être rétabli de façon que le peuple afghan puisse déterminer son propre avenir, à l'abri de toute ingérence extérieure. De plus, il faut que les réfugiés afghans puissent retourner dans leur patrie, dans des conditions sûres et honorables. Tout règlement politique de la question de l'Afghanistan doit reposer sur les droits légitimes du peuple afghan et tenir compte également des intérêts légitimes de sécurité des Etats voisins. C'est la seule voie susceptible de conduire à l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables en Afghanistan et dans la région.

M. Kasemsri (Thaïlande)

Le Secrétaire général peut compter sur notre plein appui et notre confiance dans les efforts qu'il déploie pour parvenir à une solution politique pacifique du conflit. A cet égard, ma délégation tient à lui faire part de sa profonde reconnaissance, ainsi qu'à M. Diego Cordovez, son représentant personnel, qui s'est consacré à cette tâche ardue qu'est la réalisation d'un règlement négocié du problème afghan. Ma délégation exprime l'espoir que ces efforts porteront leurs fruits sous la forme d'un règlement politique pleinement conforme aux aspirations légitimes du peuple afghan.

Nous appuyons pleinement la position modérée adoptée par le Pakistan, que son ministre des affaires étrangères a réitérée hier, concernant le processus de négociations entre les parties. Nous demandons la mise au point sans délai de l'instrument relatif au retrait des troupes soviétiques de l'Afghanistan en établissant un calendrier précis à partir du modèle qui s'est révélé efficace lors de phases précédentes des négociations.

Ma délégation est convaincue que le projet de résolution A/40/L.11 offre un cadre juste et raisonnable pour le règlement politique du problème afghan, dont la solution contribuerait à rétablir la paix et la stabilité dans la région et au-delà. Par conséquent, ma délégation s'est jointe aux 44 autres pays qui coparrainent ce projet de résolution et demande instamment aux autres pays épris de paix et de justice membres de cette assemblée d'appuyer ce projet de résolution.

M. SARRE (Sénégal) : Une fois de plus, et pour la sixième année consécutive, l'Assemblée générale se voit obligée d'examiner la situation en Afghanistan. C'est que les faits graves qui avaient amené les Nations Unies et d'autres instances internationales à se saisir de cette affaire conservent aujourd'hui encore toute leur actualité.

La question afghane, tout comme les autres cas d'ingérence dans les affaires intérieures d'Etats Membres examinés chaque année dans cette enceinte, donne la preuve que, en dépit des professions de foi faites du haut de cette tribune, les principes contenus dans la Charte de San Francisco demeurent, après 40 années, davantage un objectif lointain à atteindre qu'une réalité quotidienne des relations internationales contemporaines.

Le règne du droit, notamment par la non-intervention, le respect de l'intégrité territoriale, de la souveraineté et de l'indépendance, le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et du non-recours à la force dans les

M. Sarré (Sénégal)

relations internationales a été, depuis bientôt six ans, perdu de vue au profit de considérations considérées parfois comme des intérêts de puissance.

Quelles que soient les raisons invoquées, soit pour expliquer, soit pour justifier l'intervention étrangère en Afghanistan, le moins qu'on puisse dire est que celle-ci constitue une violation flagrante des principes qui président aux relations internationales interétatiques et auxquelles s'identifie l'éthique de la communauté des Etats.

C'est pourquoi, sur la base des principes de la Charte, les Nations Unies ont très tôt défini les conditions sur lesquelles doit reposer la solution du problème afghan. Celles-ci, faut-il le rappeler, prévoient : le retrait des troupes étrangères de ce pays, la restauration du peuple afghan dans son droit à décider de son propre sort, sans ingérence ni contraintes extérieures; la création, par des négociations entre les parties concernées, des conditions pouvant permettre le retour des réfugiés afghans dans leurs foyers.

Hélas, la situation ne s'est guère améliorée. Plus de 20 p. 100 du peuple afghan sont contraints de quitter leurs foyers pour vivre en réfugiés dans d'autres Etats, avec des conséquences imprévisibles pour le maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans la région.

Certes, au plan diplomatique, quelques signes positifs ont pu être identifiés dans les négociations menées sous l'égide du Secrétaire général des Nations Unies, que nous félicitons au demeurant de ses efforts. Au cours de ces derniers mois, en effet, le mécanisme de consultations mis en place a permis d'aplanir un certain nombre de difficultés apparues lors des négociations. Il faut souhaiter que les parties concernées aillent jusqu'au bout des bonnes intentions qu'elles ont manifestées jusqu'ici.

De toute façon, il s'agira, dans l'intérêt de la paix, de maintenir la dynamique de la négociation, en facilitant davantage la poursuite d'un dialogue sérieux et constructif dans le cadre des résolutions pertinentes des Nations Unies.

Le Sénégal, qui s'est toujours opposé aux ingérences dans les affaires intérieures d'autres Etats, singulièrement lorsque celles-ci revêtent la forme d'une intervention armée venant de l'extérieur, voudrait saisir cette occasion pour exprimer encore une fois sa vive préoccupation devant le non-règlement pacifique et politique de la question. Toutefois, il continuera, comme par le passé, à soutenir

M. Sarré (Sénégal)

les efforts de paix entrepris à divers niveaux, convaincu que toute persistance à vouloir trouver une solution par la force ne fera qu'aggraver le conflit et accroître la tension dans la région.

La poursuite obstinée de ces efforts permettra au bout du compte de sortir le dossier afghan de l'impasse dans laquelle il se trouve et d'accomplir de réels progrès vers la solution politique que l'Organisation de la Conférence islamique, le mouvement des non-alignés et les Nations Unies attendent depuis bientôt six ans.

C'est dans cet esprit que cette année encore, mon pays, le Sénégal, s'est porté coauteur du projet de résolution soumis au titre du point de l'ordre du jour relatif à la situation en Afghanistan. La démarche généreuse, responsable et objective préconisée par ce projet de texte vise en effet à faciliter les négociations en cours entre parties intéressées, en même temps qu'elle ne perd pas de vue les principes fondamentaux de la Charte.

En l'appuyant, comme elle l'a fait les années précédentes, l'écrasante majorité des membres de cette assemblée aura ainsi réaffirmé sa détermination à rétablir la justice, la paix et la compréhension en Afghanistan.

M. ELAIGWU (Nigéria) (interprétation de l'anglais) : La situation en Afghanistan et ses répercussions sur la paix et la sécurité internationales requièrent encore une fois l'attention de l'Assemblée. En dépit des efforts méritoires et énergiques de notre inlassable Secrétaire général et de son infatigable représentant personnel, M. Diego Cordovez, la recherche d'un règlement politique négocié reste insaisissable. L'impasse où se trouve la procédure des négociations a - temporairement, nous préférons l'espérer - ralenti l'élan qui a marqué le processus mis en oeuvre par le représentant personnel du Secrétaire général.

M. Elaigwu (Nigéria)

Entre-temps, la préoccupation de la communauté internationale devant le sort des Afghans et la situation dans les zones frontalières de la région s'est encore manifestée dans la diversité et la longue liste des Etats Membres qui ont parrainé le projet de résolution relatif au point 28 de l'ordre du jour. Les Afghans se voient encore refuser la possibilité de déterminer leur vie et d'organiser leur développement économique et social. Les pertes en vies humaines n'ont guère cessé. Un grand nombre d'Afghans épris de paix ont dû fuir leur pays et se sont réfugiés dans les pays voisins. Leur espoir de revenir dans leur pays bien-aimé est malheureusement lointain. Ce qui est encore plus préoccupant, c'est qu'il ne semble pas y avoir de calendrier définitif en vue pour la conclusion des négociations diplomatiques sur un règlement politique du problème.

Le rapport du Secrétaire général, en date du 7 octobre 1985, qui fait l'objet du document A/40/709, nous fournit cependant quelques raisons encourageantes de ne pas totalement désespérer. Le rapport peut être considéré dans son ensemble comme un message d'espoir. Nous préférons être optimistes à cet égard. Les parties au conflit se sont réunies aussi souvent que possible. Bien que limités, les quelques progrès réalisés dans leurs négociations sont néanmoins rassurants. Selon nous, le rapport a également mis en lumière un élément important. Je fais notamment allusion à la formulation définitive d'une déclaration sur les garanties internationales dont il a été fait état. Les pays directement impliqués dans la recherche d'une solution et les gouvernements qui fourniraient des garanties internationales sur une solution définitive auraient affirmé et réaffirmé leur appui à un règlement politique négocié et à la poursuite des efforts du Secrétaire général. Comme il est souligné dans le rapport du Secrétaire général, les difficultés actuelles qui ne sont pas et ne devraient pas être insurmontables pourraient être attribuées à une volonté politique insuffisante ou à un manque d'esprit d'accommodement des principales parties au problème.

Nous ne pouvons que demander instamment que l'on redouble d'efforts pour créer en Afghanistan un climat politique propice à la réalisation d'un règlement politique de la crise et de nature à permettre aux réfugiés de retourner dans leurs foyers et de participer au processus politique et économique de leur pays. A cet égard, ma délégation souhaite réexprimer le point de vue qu'elle a précédemment exposé à cette assemblée, à savoir que le maintien de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance politique et du caractère non aligné de

M. Elaigwu (Nigéria)

l'Afghanistan ainsi que du droit du peuple de choisir librement sa propre forme de système politique, économique et social, demeure la condition essentielle au règlement pacifique du problème. Nous demandons instamment au Secrétaire général et à son représentant personnel de ne pas relâcher leurs efforts dans la recherche d'une solution durable à la crise afghane.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne maintenant la parole aux représentants qui ont demandé à exercer leur droit de réponse. Je rappelle aux Membres que, conformément à la décision 34/401 de l'Assemblée générale, la durée de la première intervention dans l'exercice du droit de réponse doit être limitée à 10 minutes et celle de la seconde intervention à 5 minutes et qu'elles doivent être faites par les représentants de leur place.

M. R. M. KHAN (Pakistan) (interprétation de l'anglais) : Dans certaines des déclarations entendues hier et aujourd'hui - je pense notamment aux déclarations de l'Union soviétique aujourd'hui et du représentant de Kaboul hier - plusieurs allégations dénuées de fondement ont été dirigées contre le Pakistan. Je voudrais brièvement mettre en lumière quelques faits pour mettre en évidence ces allégations ainsi que pour corriger les fausses assertions qui ont été faites à propos du processus diplomatique en vue d'induire en erreur l'opinion publique internationale.

Ceux qui respectent les faits et chérissent la liberté savent que les troupes soviétiques ne sont pas entrées en Afghanistan à la demande du Gouvernement afghan, mais pour renverser le gouvernement de Hafizullah Amin à Kaboul. Ils savent que c'est sur les chars des troupes soviétiques que le dirigeant du régime actuel est arrivé à Kaboul et qu'il est maintenu au pouvoir depuis lors par plus de 120 000 soldats soviétiques et grâce aux armes classiques des plus sophistiquées qui sont à leur disposition. Ce genre de régime a un nom : il s'agit tout simplement d'un régime fantoche.

Les deux déclarations auxquelles j'ai fait allusion citent au hasard des nouvelles de la presse occidentale. Il n'en demeure pas moins que dans les reportages sur la guerre en Afghanistan qui ont été réalisés au cours des six dernières années, on ne peut trouver une seule déclaration dans la presse occidentale ou dans celle du tiers monde - à l'exception des pays satellites de l'URSS - qui accepte l'assertion des Soviétiques, selon laquelle leurs troupes seraient entrées en Afghanistan à la demande de ce pays. Invariablement et à juste

M. R. M. Khan (Pakistan)

titre, la presse internationale décrit les soldats soviétiques comme des envahisseurs. En fait, la communauté internationale au sein des Nations Unies, tout comme le Mouvement des non-alignés et la Conférence islamique ont qualifié l'action soviétique d'intervention militaire en violation flagrante des principes de la Charte.

On a beaucoup parlé de la situation autour de l'Afghanistan. Oui, il y a une situation autour de l'Afghanistan qui se traduit en fait par 5 millions de réfugiés afghans, ce qui représente un tiers de la population totale de l'Afghanistan, qui ont fui la persécution et vivent maintenant en exil en tant que réfugiés. Les interventionnistes militaires étrangers et leur poignée de collaborateurs sont responsables de la guerre de génocide qui a contraint un tiers de la population du pays à se réfugier à l'extérieur. Ce sont ces collaborateurs qui doivent supporter la honte de cet exode de masse.

Il y a aussi la situation qui règne, en fait, à l'intérieur de l'Afghanistan; il s'agit de la résistance du peuple afghan, qui n'a pas été écrasé malgré les campagnes militaires sans merci, les représailles brutales, les bombardements sans discrimination, la destruction de villages et l'incendie de récoltes par une armée d'occupation étrangère. Cette intervention implacable a entraîné la mort de presque un million d'Afghans et a provoqué l'exode de 5 millions de ressortissants afghans.

C'est tromper le monde et déformer les faits de façon éhontée que de décrire cette résistance héroïque comme les menées de groupes de bandits. Si tous ces faits sont de la propagande, on peut alors se demander pourquoi on empêche les journalistes étrangers d'entrer librement en Afghanistan et de voir par eux-mêmes la situation dans ce pays. Les allégations de propagande lancées par des représentants de pays qui ne laissent publier que des informations filtrées sur la situation en Afghanistan dans leur presse nationale et qui empêchent leur peuple de connaître les faits authentiques et les réactions de la communauté internationale, sont peu crédibles.

On a dit que l'examen par l'Assemblée générale de la situation en Afghanistan était une violation du droit international. Le fait est que l'Assemblée générale n'a été saisie de la situation en Afghanistan qu'après que l'Union soviétique a opposé son veto en janvier 1980 à un projet de résolution du Conseil de sécurité qui demandait le retrait immédiat des troupes d'invasion. Depuis lors, l'Assemblée

M. R. M. Khan (Pakistan)

générale a réitéré ses appels en faveur du retrait des troupes étrangères, appels qui ont tout simplement été rejetés par les responsables de l'invasion. Des appels analogues lancés par le Mouvement des pays non alignés et l'Organisation de la Conférence islamique ont connu le même sort. Il est absurde de prétendre que l'examen par l'Assemblée générale de la question de l'Afghanistan est illégale. Cela revient à accuser l'Assemblée générale d'illogisme. L'Assemblée générale a toujours fait preuve de logique; elle a toujours fait preuve de justice et d'objectivité dans ses décisions.

M. R. M. Khan (Pakistan)

Le représentant de Kaboul a également parlé d'une entente entre les interlocuteurs en ce qui concerne le quatrième instrument relatif au retrait des troupes à débattre dans le cadre de pourparlers directs. C'est totalement faux. Les interlocuteurs ne sont jamais convenus d'avoir des pourparlers directs afin d'examiner le quatrième instrument ou toute autre question. Le Ministre des affaires du Pakistan a déclaré hier que le Pakistan ne verrait aucun inconvénient à ce que les notes consacrant les ententes et les différents textes d'instruments préparés par le Représentant personnel du Secrétaire général soient publiées. Cela permettrait à la communauté internationale de juger de la position correcte et de la réalité en ce qui concerne les différents aspects du processus diplomatique.

En fait, le Pakistan, qui souhaite sincèrement un règlement, a fait preuve du maximum de souplesse pour que la dernière main soit mise aux trois instruments relatifs à l'accord bilatéral de non-ingérence, aux garanties internationales et au retour volontaire des réfugiés. Toutefois, quand le moment est venu d'examiner la question du retrait, Kaboul a, comme il l'a fait en d'autres occasions auparavant, empêché tout progrès en réclamant des pourparlers directs.

De toute évidence, la question des pourparlers directs a été soulevée pour dissimuler la question clef : celle du retrait des troupes étrangères. Les déclarations récentes de l'Union soviétique font douter de la volonté soviétique d'envisager ce retrait dans le cadre d'un règlement d'ensemble élaboré grâce aux bons offices du Secrétaire général. En demandant ces pourparlers directs, on tente tout bonnement, par le biais de négociations, de réaliser les objectifs contenus dans les propositions de Kaboul du 14 mai 1980, propositions avancées avec la bénédiction soviétique. Pareilles tentatives pour écarter la question du retrait des troupes et inverser la logique des faits doivent être rejetées énergiquement.

M. ZARIF (Afghanistan) (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée a entendu hier, et encore il y a un instant, une déclaration de la délégation du Pakistan dans laquelle il a continué à se faire l'écho de la voix de son maître. Dans notre déclaration et dans toutes les autres déclarations que nous avons faites à l'Assemblée générale sur ce point, nous avons présenté des faits nombreux et incontestables prouvant sans l'ombre d'un doute que l'ingérence et l'agression armée contre l'Afghanistan par l'impérialisme américain, l'hégémonisme chinois et le régime dictatorial du Pakistan et leurs alliés réactionnaires de tous acabit ont commencé quelques semaines après la victoire de la révolution d'avril 1978 et

M. Zarif (Afghanistan)

se sont sans cesse intensifiées au point de forcer l'Afghanistan à rechercher l'assistance militaire de l'Union soviétique. La rhétorique hypocrite de la délégation du Pakistan ne l'a jamais aidée et ne l'aidera pas à se laver des crimes sanglants que le Pakistan a commis et continue de commettre contre le peuple afghan. Il n'a échappé à personne que le ton des déclarations du Pakistan a été remarquablement identique à celui employé par l'actuel occupant de la Maison Blanche. Leur but était clairement de servir de pion sur l'échiquier stratégique des Etats-Unis et de compromettre les perspectives de la prochaine réunion soviéto-américaine au sommet à Genève.

Leur but était également de solder la dette contractée par le régime en acceptant des milliards de dollars pour ces services. Comment est-il possible au Pakistan de tromper le monde entier sur la réalité de l'agression armée et d'autres formes d'ingérence en Afghanistan avant le 27 décembre 1979, ou sur l'existence de près de 120 camps d'entraînement de mercenaires au Pakistan et de huit centres de guérillas en Chine? Comment le Pakistan peut-il s'attendre que l'Assemblée générale croie qu'il est en faveur de négociations pacifiques et d'un règlement pacifique du différend avec le Pakistan quand, dans un même souffle, il réaffirme son engagement de continuer l'ignoble guerre non déclarée qu'il décrit de manière éhontée comme étant une guerre héroïque de libération?

Les appels démagogiques au retrait des troupes étrangères de l'Afghanistan sont également démentis par des faits confirmés il y a longtemps. Permettez-moi de citer des extraits d'un rapport publié par le Center for National Security Studies basé à Washington, intitulé Reagan Secret Wars :

"En mai 1980, le Ministre de la défense de la Chine, Geng Biao, s'est rendu à Washington où, avec le secrétaire de la défense Harold Brown, il a demandé instamment à leurs deux pays d'adopter une approche stratégique commune ... en Afghanistan... La rhétorique américaine s'est intensifiée au même rythme que l'aide des Etats-Unis à la résistance en Afghanistan... En janvier 1980, William Beecher, du Globe de Boston, citant un haut fonctionnaire américain, a rapporté que le but des ... opérations clandestines des Etats-Unis était une guerre ... 'longue, sanglante et coûteuse'... Le vice-président de la Chine, Deng Xiaoping, a manifesté une intention semblable dans une interview accordée en août 1980 à Oriana Fallaci. Deng a dit ...

M. Zarif (Afghanistan)

'nous devons nous efforcer sérieusement d'immobiliser l'Union soviétique plusieurs années en Afghanistan'... Une indication du fait que la stratégie américaine est partagée par Deng ... a été donné par Zbigniew Brzezinski dans une interview accordée en 1981... Pour appliquer la stratégie Deng/Brzezinski, il faut que les Etats-Unis envoient des armes en Afghanistan et réclament à grands cris des négociations tout en bloquant un règlement négocié. La politique déclarée des Etats-Unis ... est de fournir aux Soviétiques une sortie en Afghanistan ... mais certains signes troublants montrent que les actions des Etats-Unis sont à l'opposé de cette stratégie. Ce qui révèle le mieux les intentions américaines à ce jour, c'est l'attitude des Etats-Unis à l'égard des négociations 'indirectes' entre l'Afghanistan et le Pakistan... Les fonctionnaires américains ont dit au New York Times en avril 1983 que les Etats-Unis avaient décidé l'automne précédent d'augmenter la quantité et d'améliorer la qualité des armes envoyées à la résistance afghane, ce après un long débat d'un mois entre les membres du Gouvernement partisans d'une 'saignée', qui voulaient attirer plus de soldats soviétiques en Afghanistan, et des fonctionnaires plus prudents qui voulaient limiter l'aide... Pour la première fois, ils ont également fait remarquer publiquement que le refus du Pakistan de s'entendre séparément avec Moscou faisait partie d'une entente avec Washington liée aux 3,2 milliards de dollars d'aide fournie par le Gouvernement américain."

C'était une citation tirée de l'une des études préparée par une institution américaine très proche du Gouvernement américain.

Les mobiles cachés des Etats-Unis, de la Chine et du Pakistan sont évidents depuis le début. L'alliance militaire stratégique entre les Etats-Unis et le Pakistan, en vertu de laquelle ce dernier devient le gendarme de la région et le quartier général du tristement célèbre CENTCOM a gravement menacé la sécurité et la stabilité de notre région. C'est d'autant plus inquiétant que les dictateurs militaires du Pakistan, dans leur aventurisme et leur politique d'agression, ont mené trois guerres contre leurs voisins depuis la création du Pakistan, il y a moins de 40 ans de cela. Le Pakistan est à l'origine de la guerre ignoble et non déclarée menée par les impérialistes, les hégémonistes et les réactionnaires contre l'Afghanistan et il sert de tremplin à l'ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays voisins.

M. Zarif (Afghanistan)

Les autorités militaires d'Islamabad, soucieuses de masquer leurs actes répétés d'agression contre l'Afghanistan, ont formulé des allégations pitoyables et sans fondement et ont prétendu que les forces aériennes et l'infanterie afghanes avaient violé le territoire pakistanais. Comme dit le proverbe, celui qui ment n'a pas de mémoire! Les informations contradictoires données par les autorités d'Islamabad en différentes occasions sur le nombre des prétendues violations et des victimes qu'elles ont causées le montrent clairement.

C'est l'Afghanistan dont le territoire est constamment violé par les forces armées et la milice pakistanaises ainsi que par les bandits mercenaires basés au Pakistan.

La junte militaire d'Islamabad et ses représentants aux Etats-Unis ne devraient même pas prétendre s'arroger le droit de parler au nom du peuple frère du Pakistan, voire au nom du peuple afghan.

Le verdict du peuple pakistanais a été des plus clairs au sujet de la dictature militaire de ce pays qui est maintenue par la force brutale des baïonnettes. Le peuple pakistanais, représenté par la quasi-totalité des partis politiques au sein du gouvernement du pays et des provinces à la suite des seules élections libres dans toute l'histoire du Pakistan, s'est aussi clairement prononcé contre l'actuelle politique du régime hostile à l'Afghanistan et en faveur de relations normales entre les deux pays.

M. Zarif (Afghanistan)

Le peuple d'Afghanistan, en tant que nation libre, indépendante et souveraine, n'a jamais permis par le passé et ne permettra jamais à l'avenir que quiconque s'arroge le droit de se déclarer gardien et protecteur de sa fierté nationale et de son honneur.

La question des prétendus réfugiés afghans a été une fois de plus utilisée pour ajouter une touche sentimentale à la guerre psychologique et de propagande contre l'Afghanistan. Le tissu de mensonges concernant le nombre de réfugiés véritables a été révélé au grand jour par des sources rien moins autorisées que les Nations Unies et la Commission des Etats-Unis pour les réfugiés, dans leurs propres études indépendantes réalisées dans les camps. Les autorités pakistanaises elles-mêmes n'ont pu ignorer que la vérité commençait à filtrer au sujet du nombre des réfugiés, et ont en conséquence décidé de réviser leurs chiffres à la baisse et les ont réduits de plus d'un demi-million. Et même ces chiffres révisés ont été sérieusement mis en question par des sources indépendantes. Bien entendu, les autorités pakistanaises comptent comme réfugiés, les nomades saisonniers, de nombreux habitants de l'endroit et les contre-révolutionnaires.

La proclamation d'une amnistie générale par le Conseil révolutionnaire de la République démocratique d'Afghanistan a préparé la voie à un retour de leur plein gré, sans entrave, dans l'honneur, et en toute sécurité, de réfugiés véritables vers l'Afghanistan. Il est infiniment regrettable que les autorités pakistanaises et leurs fantoches contre-révolutionnaires n'aient pas autorisé la diffusion de la proclamation d'amnistie générale parmi les prétendus réfugiés et se soient opposés physiquement au rapatriement d'un grand nombre de ceux-ci qui souhaitaient rentrer au pays, en utilisant la force armée et la contrainte politique et économique.

Le fait est qu'Islamabad s'est toujours servi et continue de se servir de la question des prétendus réfugiés afghans comme un moyen de répandre une propagande trompeuse et afin d'empêcher des millions de dollars de gouvernements et d'institutions internationales de secours. Au lieu de s'indigner à grands cris au sujet du sort humanitaire des prétendus réfugiés afghans, les dictateurs militaires d'Islamabad feraient mieux de commencer à penser aux épreuves auxquelles ils ont condamné les centaines de milliers de Pakistanais Biharis qui se trouvent toujours au Bangladesh, séparés du Pakistan.

Dans ce contexte, et avec leurs alliés criminels, ils ont prétendu que l'enseignement religieux avait été éliminé du système d'éducation en Afghanistan. Rien ne saurait être plus éloigné de la vérité. La politique du gouvernement en

M. Zarif (Afghanistan)

ce qui concerne la protection des croyances et des traditions religieuses du peuple est probablement plus démocratique et plus compréhensive que celle de tel ou tel pays islamique où l'Islam est censé être l'idéologie officielle du gouvernement.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : J'ai le regret de devoir interrompre le représentant de l'Afghanistan, mais les 10 minutes qui lui sont allouées sont écoulées. C'est pourquoi je voudrais lui demander d'en arriver à la conclusion de sa déclaration.

M. ZARIF (Afghanistan) (interprétation de l'anglais) : La création du Conseil des érudits religieux, l'établissement du Ministère des affaires religieuses, la dépense de milliards d'afghanis pour la construction et la réparation de mosquées dans les lieux saints, l'aide financière apportée aux prêtres et aux membres du clergé, les subsides pour les pèlerinages, et maintes autres choses, sont des exemples indéniables de la politique du gouvernement à cet égard. Mais les prétendus "gardiens de l'Islam", ainsi que s'intitulent eux-mêmes les Pakistanais, et leurs sympathisants aux Etats-Unis et en Chine, qui cherchent à introduire leur propre version et leur propre style de l'Islam, n'ont nul droit de nous apprendre comment être de bons musulmans. Après tout, c'est l'Afghanistan qui, pour le meilleur ou pour le pire, a imposé l'Islam...

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je suis désolé, mais je dois interrompre l'orateur et lui demander de conclure.

M. SAFRONCHUK (Union des Républiques socialistes soviétiques) (interprétation du russe) : Nous n'allons pas prendre le temps de l'Assemblée pour réfuter les calomnies avancées par certains représentants qui visiblement ont perdu tout sens de la mesure et ont oublié du haut de quelle tribune ils parlent.

Malheureusement, certains orateurs ont préféré ignorer les faits objectifs de la situation à propos de l'Afghanistan, et ont déformé le caractère de l'aide révolutionnaire désintéressée apportée par l'Union soviétique et d'autres pays amis à l'Afghanistan. Ils ont méconnu les faits, qui témoignent de la large intervention militaire contre la République démocratique de l'Afghanistan menée depuis le territoire du Pakistan par des mercenaires armés et entraînés grâce aux fonds fournis par la CIA des Etats-Unis.

M. Safronchuk (URSS)

Le représentant du Pakistan a tenté de camoufler la complicité du Pakistan dans l'agression contre l'Afghanistan, bien que le représentant de la République démocratique d'Afghanistan vienne de démentir ses déclarations. On sait que ce n'est pas en élevant la voix, ainsi que l'a fait le représentant du Canada, que l'on peut légitimer ses arguments. Un mensonge répété des douzaines de fois reste toujours un mensonge. L'agression et l'intervention ne peuvent pas être camouflées par des inventions. Le représentant du Canada a cherché à jeter la suspicion sur la sincérité de l'attitude soviétique quant aux questions soumises à nos débats aux Nations Unies. Mais cette tentative est vaine, car chacun sait fort bien que c'est précisément l'Union soviétique qui a provoqué la discussion aux Nations Unies de questions relatives à la prévention de la guerre mondiale, à la lutte contre la menace nucléaire, l'arrêt et la limitation de la course aux armements, particulièrement de la course aux armes nucléaires, la prévention de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique et autres problèmes extrêmement importants qui intéressent l'humanité tout entière.

Chacun sait également que c'est l'Union soviétique qui a toujours appuyé et continuera d'appuyer les peuples qui combattent pour se débarrasser de l'oppression impérialiste et de l'occupation étrangère et qui luttent pour leur liberté et leur indépendance. Le représentant du Canada ne réussira jamais à déformer l'essence et la substance de la position soviétique ou à jeter la suspicion sur notre politique, qui est bien connue de tous.

M. R. M. KHAN (Pakistan) (interprétation de l'anglais) : Deux mensonges ne font pas une vérité, mais de nombreux mensonges peuvent cacher la vérité.

Le représentant de Kaboul a essayé de renforcer un canard par un autre. C'est tout ce que j'ai à dire au sujet de la répétition des allégations que nous avons l'habitude d'entendre de sa bouche. La fausseté de ces affirmations a déjà été exposée par de nombreux orateurs qui ont participé dans ces débats, et qui ont examiné avec attention les faits à la lumière des circonstances dans lesquelles les troupes étrangères sont intervenues en Afghanistan en décembre 1979, la réaction du peuple afghan à l'intérieur et à l'extérieur du pays, l'ampleur des souffrances qui leur sont infligées à la suite de l'intervention soviétique, et la réaction de la communauté internationale.

M. R. M. Khan (Pakistan)

Le représentant de Kaboul a fait référence à avril 1978. Je voudrais ajouter un mot à propos des perturbations qui ont secoué l'Afghanistan à cette époque et depuis. Qu'il me soit permis de dire que personne n'a accusé le Pakistan des bouleversements que ce pays a traversés sous forme d'assassinats successifs de trois présidents : l'exécution du président Daoud lors d'un coup d'Etat, l'assassinat du président Taraki et le meurtre du président Hazifullah Amin. Le Pakistan n'a rien à voir avec tous ces événements choquants. Les deux premiers sont intervenus lors d'un conflit interne manigancé de l'extérieur, et le dernier était la conséquence directe de l'intervention militaire soviétique de décembre 1979.

Si l'accusation d'ingérence et l'allégation selon laquelle les Soviétiques sont entrés en Afghanistan sur invitation étaient vraies, pourquoi ne se trouve-t-il pas un seul Afghan parmi les millions de ceux qui vivent à l'étranger, qui se soit réjoui de l'arrivée des Soviétiques dans son pays? Les réfugiés afghans restent aussi vigoureusement opposés à la présence de ces forces interventionnistes que le sont leurs compatriotes en Afghanistan.

On sait également que, malgré les accusations répétées d'ingérence portées contre le Pakistan, pas un seul soldat pakistanais n'a été vu sur la terre afghane. Quelles sont les troupes étrangères en Afghanistan? Il s'agit de plus de 120 000 hommes de troupe soviétiques qui combattent les Afghans.

Et si je devais citer la presse occidentale - que le représentant de Kaboul a très souvent citée -, j'aimerais relever un exemple qui révélerait également la vérité à ceux qui ont parlé dans l'exercice de leur droit de réponse. Il s'agit d'un article de The Philadelphia Inquirer du 15 mai 1985, dans lequel on peut lire :

"Les forces soviétiques, appuyées par des chars d'assaut et des véhicules blindés de transport de troupe, ont attaqué 12 villages dont les habitants étaient soupçonnés d'aider les guérilleros islamiques qui combattaient le gouvernement communiste du pays et les forces soviétiques qui l'appuyaient.

Les troupes soviétiques ont encerclé les villages et abattu les civils qui essayaient de fuir devant l'avance des tanks et des soldats, qui mirent le feu aux maisons, pillèrent et détruisirent les biens...

Plus de 100 personnes ont été tuées dans chacun des villages de Kas Aziz, Khan, Charbagh, Sala Bagh, Sabzadad, Mandrawer, Haide Khan, Pul-i-joghi et dans d'autres communautés non identifiées..."

M. R. M. Khan (Pakistan)

Il ne s'agit là que d'un article sur la situation en Afghanistan et sur les ravages que l'intervention étrangère cause dans le pays.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je suis désolé de devoir interrompre le représentant du Pakistan mais les cinq minutes allouées pour le deuxième droit de réponse sont écoulées. Puis-je lui demander de bien vouloir conclure sa déclaration.

M. R. M. KHAN (Pakistan) (interprétation de l'anglais) : Le représentant de l'Union soviétique a parlé d'"objectivité". Si une appréciation objective d'une situation politique existe quelque part, c'est bien dans la décision de l'Assemblée générale, qui représente la conscience universelle de la communauté internationale. Ce n'est qu'en répondant à l'appel de cet organe international que l'on pourra mettre fin à la tragédie de l'Afghanistan.

M. YU Mengjia (Chine) (interprétation du chinois) : Au cours des séances d'hier et d'aujourd'hui, de nombreux représentants, dans leurs déclarations, ont révélé clairement les faits réels concernant la situation en Afghanistan. Peu importe que le représentant du régime de Kaboul profère des mensonges et lance des accusations, il ne peut pas cacher le fait que les souffrances sont dues à l'invasion étrangère de l'Afghanistan et au sabotage de la paix et de la sécurité dans le Sud-Ouest asiatique et dans le reste du monde. Les déclarations fallacieuses du représentant de Kaboul ne méritent donc pas d'être réfutées.

Il y a cependant une question que j'aimerais évoquer. Le représentant de Kaboul vient de dire, et il veut que nous le croyions, que les dirigeants chinois voudraient immobiliser les troupes soviétiques en Afghanistan. C'est absolument faux. Les autorités chinoises se sont toujours prononcées pour le retrait des forces étrangères de l'Afghanistan. Nous pensons que c'est là que réside le coeur du problème. Dès que les troupes soviétiques auront quitté l'Afghanistan, la situation dans ce pays reviendra à la normale. Donc, certains souhaitent immobiliser les troupes soviétiques en Afghanistan, ce ne sont pas les Chinois. Les troupes étrangères restent en Afghanistan de leur propre gré.

M. ZARIF (Afghanistan) (interprétation de l'anglais) : Je reprendrai là où je m'étais arrêté.

La politique du gouvernement en matière de protection des croyances et des traditions religieuses de la population est probablement la politique la plus démocratique et la plus favorable comparée à celle des pays islamiques où l'Islam est censé être l'idéologie officielle du gouvernement.

M. Zarif (Afghanistan)

La création du Conseil des érudits du Ministère des affaires religieuses, les centaines de millions d'afghanis dépensés pour la construction et la réparation de mosquées et de lieux saints, l'appui financier aux prêtres et dirigeants religieux, les subventions pour pèlerinages et autres activités illustrent incontestablement la politique du gouvernement à cet égard. Mais le Pakistan qui s'est proclamé lui-même gardien de l'Islam, et ses partisans américains et chinois qui veulent introduire leur propre version de l'Islam, n'ont pas le droit de nous apprendre à être de bons musulmans. Après tout, c'est l'Afghanistan qui, pour le meilleur ou pour le pire, a imposé l'Islam dans les zones conquises du sous-continent.

Il est évident que le Pakistan souhaite se servir du processus de négociations avec l'Afghanistan pour cacher qu'il continue sa politique d'agression.

L'Afghanistan et le Pakistan ont pris l'engagement moral de préserver le caractère confidentiel des négociations. Au cours des dernières années, l'Assemblée générale a été témoin de violations répétées, par la délégation pakistanaise, de cet engagement moral.

Notre strict respect du gentleman's agreement ne devrait en rien être interprété comme une hésitation à rendre publics non seulement les notes du rapport et les textes des arrangements, mais également les procès-verbaux de toutes les négociations, si une telle mesure devait s'avérer nécessaire.

Ce que le Pakistan essaie de présenter comme une nouvelle attitude de l'Afghanistan à l'égard des négociations directes est une politique de principe constante que mon gouvernement a toujours suivie avant et durant les entretiens directs et les entretiens "séparés".

M. Zarif (Afghanistan)

Le fait est que le but principal et l'objectif fondamental de la mission lancée par le Secrétaire général sont d'amener les parties à la table des négociations.

Nous renvoyons les représentants aux comptes rendus sténographiques des débats tenus précédemment par l'Assemblée générale sur ce point, depuis 1980, au cours desquels nous avons toujours souligné qu'il était nécessaire et primordial d'entamer des négociations bilatérales directes.

Devant le refus obstiné et intransigeant du Pakistan de négocier directement, nous avons accepté la médiation du représentant du Secrétaire général afin de préparer la voie à une aventure rapide des négociations directes. Adoptant une approche constructive et souple, nous avons assuré la réalisation d'un degré appréciable de progrès dans l'élaboration des projets de textes concernant les instruments requis pour des négociations directes. C'est au cours de négociations directes que non seulement nous achèverons la rédaction des trois premiers instruments mais que nous commencerons également les discussions et la rédaction du quatrième instrument.

En ce qui concerne l'ordre des priorités, le Pakistan, qui essayait en vain de placer la charrue avant les boeufs, a dû, finalement, se ranger à la raison et accepter la discussion sur la non-ingérence et la non-intervention, ce qu'il aurait dû faire dès le début.

Nous tenons à dire devant cette auguste assemblée que pour l'Afghanistan, il n'y a aucun avantage, aucune reconnaissance ni aucune légitimité à gagner dans des négociations avec un régime corrompu, dictatorial et impopulaire. Nous l'avons déclaré hier et nous le répétons à nouveau, notre peuple - et notre peuple seulement - nous confère notre légitimité. Solliciter la reconnaissance de régimes qui ont été rejetés par leur peuple dans leur propre pays n'est pas dans l'habitude du peuple afghan.

Nous demandons une fois de plus au Pakistan de tenir compte des intérêts suprêmes de son peuple et de ceux des peuples de toute la région et de renoncer définitivement à sa politique qui consiste à servir de pion à l'impérialisme et à l'hégémonisme. Nous demandons au Pakistan d'entreprendre des négociations directes sur la base des principes de l'égalité souveraine, de la coexistence pacifique, de la non-ingérence et de la non-intervention dans les affaires intérieures des Etats, du respect de la souveraineté nationale, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance, et du règlement pacifique des différends.

M. Zarif (Afghanistan)

Dans sa deuxième intervention lors de l'exercice de son droit de réponse, le représentant du régime d'Islamabad a déclaré qu'aucun gouvernement afghan n'a jamais invité de troupes. C'est un mensonge pur et simple. En fait, son président, qui était alors Chief Marshall Administrator du Pakistan, nous a invités en juillet 1979, lorsqu'une délégation de l'Afghanistan s'est rendue dans sa capitale. Le fait que l'Afghanistan ne permette pas à des journalistes étrangers ...

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je suis désolé de devoir interrompre le représentant de l'Afghanistan, mais les cinq minutes autorisées dans l'exercice du second droit de réponse sont écoulées. Je lui demanderai d'avoir la bonté de terminer sa déclaration.

M. ZARIF (Afghanistan) (interprétation de l'anglais) : Nous permettons aux journalistes de venir, mais bien sûr, pas aux disciples de l'impérialisme et du régime réactionnaire du Pakistan.

En ce qui concerne l'arrangement concernant les négociations relatives au quatrième instrument au cours des négociations directes, les dossiers sont là. Nous voudrions également attirer l'attention de l'Assemblée, et particulièrement de la délégation pakistanaise, sur une déclaration faite par le Ministre des affaires étrangères du Pakistan à son arrivée à l'aéroport d'Islamabad, après les négociations de Genève. Dans sa déclaration il a dit sans équivoque qu'un tel arrangement existait.

M. LEWIS (Canada) (interprétation de l'anglais) : L'objet de cette brève déclaration dans l'exercice de mon droit de réponse sera manifeste. J'aimerais dire trois choses.

Premièrement, lorsque le représentant de l'Union soviétique évoque des faits objectifs, il déforme l'usage des mots tels que nous les comprenons dans cette assemblée. La phrase "l'aide révolutionnaire altruiste" est en fait, comme nous le savons tous, la décimation militaire préméditée d'une nation. Si je peux me permettre de paraphraser Macbeth "tous les parfums d'Arabie ne laveront pas le sang de ses mains".

Deuxièmement, le représentant soviétique a raison lorsqu'il dit qu'un mensonge répété des dizaines de fois n'en devient pas une vérité pour autant. C'est exact. Des affirmations répétées selon lesquelles le régime de Kaboul est librement installé et représentatif ne deviennent pas une vérité. Les répétitions relatives aux motivations irréfutables de l'Union soviétique ne deviennent pas une vérité.

M. Lewis (Canada)

Les répétitions selon lesquelles la résistance du peuple afghan est du terrorisme ne deviennent pas une vérité. Il est impossible de percevoir la vérité dans la position soviétique.

Troisièmement, de ce fait la défense soviétique tout entière devient manifestement vide de sens et elle ne peut pas être sauvée en détournant la question et en évoquant la position de l'Union soviétique à l'égard de la guerre nucléaire. Aucune justification concernant l'Afghanistan ne peut être trouvée en parlant d'un autre sujet. L'hypocrisie de la position soviétique quant à l'Afghanistan n'est pas réfutable. La politique soviétique en Afghanistan est une violation de toutes les normes de conduite internationale civilisée et des principes de la Charte. Et si le Canada a été amené à parler avec quelque vigueur, il n'a pas à s'en excuser.

M. SAFRONCHUK (Union des Républiques socialistes soviétiques) (interprétation du russe) : Le représentant du Canada, dans sa seconde intervention, a confirmé encore une fois qu'il ne veut pas entendre la voix de la raison, et qu'il souhaite continuer d'ignorer les faits réels.

L'Union soviétique, comme je l'ai dit, n'apporte pas au peuple afghan une aide révolutionnaire mais une aide désintéressée, comme celle qu'elle apporte aux peuples d'autres nations qui sont victimes de l'agression impérialiste et de l'ingérence extérieure. On ne peut certainement en dire autant de la politique du Canada qui est solidaire du régime raciste d'Afrique du Sud et qui entretient des relations commerciales solides avec ce régime, ayant investi des centaines de millions de dollars dans ce pays, et qui s'oppose à l'adoption de véritables sanctions à l'encontre du régime raciste de Pretoria et d'Israël qui occupe les territoires arabes.

Il n'appartient pas au représentant du Canada de donner des leçons à l'Union soviétique sur la façon de se conduire s'agissant de défendre la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance des peuples.

M. LEWIS (Canada) (interprétation de l'anglais) : Je crois savoir que c'est la dernière fois que j'ai le droit d'exercer mon droit de réponse et je serai bref. Je m'arrêterai à peine à l'affirmation que le Canada serait solidaire du régime raciste d'Afrique du Sud. C'est une absurdité, cela n'a pas de sens. Mais, évidemment, c'est une fois de plus une tactique de diversion. Nous tous, en cette assemblée, avons appris que lorsque des pays cherchent à détourner le cours du débat, c'est que leur cause est particulièrement faible.

M. Lewis (Canada)

Le représentant soviétique nous a demandé d'écouter la voix de la raison. La délégation du Canada est heureuse d'écouter la voix de la raison. La voix de la raison c'est le projet de résolution dont l'Assemblée est saisie et qui, je l'espère, sera adopté demain à l'immense majorité des Etats Membres. Et si par une conversion miraculeuse, l'Union soviétique devait souscrire aux préceptes de cette résolution et suivre le conseil qu'il nous donne à tous, alors elle aurait à son tour renoncé à une attitude menaçante et destructrice irrationnelle, en faveur d'un comportement international plus utile et plus raisonnable. Mais, franchement, le Canada n'y compte pas.

La séance est levée à 20 heures.